



L'INDUSTRIE  
DE  
LA SOIE EN FRANCE

PAR  
M. NATALIS RONDOT



LYON  
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, Rue Stella, 3

—  
M D CCC XCIV



A Monsieur G. Roy,  
hommage de l'auteur,  
N. Rondot



L'INDUSTRIE  
DE  
LA SOIE EN FRANCE



L'INDUSTRIE  
DE  
LA SOIE EN FRANCE

PAR  
M. NATALIS RONDOT



LYON  
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, Rue Stella, 3

—  
M D CCC XCIV



INDUSTRIE

LA SOIE EN FRANCE

M. HENRI BENOIST



1871

INDUSTRIE

1871

1871





# L'INDUSTRIE

DE

## LA SOIE EN FRANCE

---

I

**U**NE période de trente ans de durée a pris fin récemment qui ne sera jamais oubliée dans l'histoire économique de la France; nous voulons parler de la période, ouverte en 1860, pendant laquelle le caractère protectionniste des droits de douane fut tempéré sous l'influence de traités de commerce et où il y eut même en certains points, d'ailleurs très peu nombreux, l'application d'un libre échange absolu. Cette expérience de la liberté commerciale avec sa portée primitive eut une courte durée, dix ans à peine; elle fut successivement rétrécie. Ce n'est que par comparaison avec le passé qu'on a parlé de liberté commerciale,

I

lorsqu'on n'avait fait dans l'ensemble que modérer la protection.

Pour l'industrie dont nous nous proposons de parler, cette réforme se produisit à temps; elle nous épargna les pertes immédiates et nous délivra des périls probables que devait amener, à la suite de la guerre de la sécession, l'introduction aux États-Unis d'une politique protectionniste poussée à outrance.

Avec le régime des conventions, notre exportation n'avait plus un horizon aussi borné; ce régime rendait possible l'élargissement des anciens débouchés et l'ouverture de nouveaux marchés. Malgré les difficultés inséparables de notre condition, de nos habitudes de travail et de notre faiblesse relative en quelques points, on eut dans nos manufactures et notre commerce le sentiment qu'un grand effort était nécessaire, était possible, qu'il pouvait être suivi de succès et conduire le pays à une plus haute fortune.

Cet effort fut accompli. On ne saurait ni trop rappeler ni trop honorer la hardiesse, l'intelligence et l'habileté avec lesquelles nos fabricants, dans toutes les directions, ont entrepris et soutenu la lutte avec ces rivaux étrangers mieux préparés peut-être alors pour la grande industrie et en plus d'un cas plus puissants. Ces efforts eurent de prompts et d'heureux effets. Moins de dix ans après, la vente à l'étranger devenait notre salut. On a pu ressaisir ces affaires lointaines que nos rivaux s'étaient déjà partagées. Grâce à l'exportation, au lendemain d'une guerre terrible, nos ateliers ont pu avoir ce travail, alors notre ressource suprême, qui fut poussé avec une ardeur réfléchie et tenace qu'on n'avait jamais connue à un tel degré; grâce à l'exportation, a

été relevé le prix des matières premières, des façons, des produits, et a été rétablie par le jeu naturel des transactions une circulation métallique à la veille d'être compromise.

Nous voici entrés dans une période nouvelle, qui sera pour un temps une période d'observation.

La science, en des progrès et des applications souvent merveilleux, hâte et renouvelle la transformation de l'industrie, tendant incessamment à une production plus rapide, plus étendue et moins coûteuse, et, dans le même temps, le plus grand nombre des nations sont entraînées par ce courant d'idées et d'intérêts protectionnistes qui conduit à se réserver, chacune d'elles autant qu'elle le peut, son propre marché, à faire obstacle aux échanges et par suite à élever artificiellement le prix des choses. Ce système de la contrainte a prévalu longtemps dans l'ancienne société, mais ce système est, de nos jours, quel que soit dans un pays le sentiment public en fait d'économie commerciale, difficile à concilier avec l'ordre de choses issu de l'essor prodigieux et infini de la civilisation moderne. Fondé sur une sorte de compression, comment le maintenir, comment tirer de lui des éléments plus abondants d'activité et de richesse, dans un temps où le pouvoir d'expansion augmente, où les arts et les sciences n'ont jamais développé autant d'énergie, où il faut d'autant plus accroître le travail, partant le profit et l'épargne, et diminuer le coût de la vie, que la sécurité sociale dépend de la plus grande force imprimée à toutes les entreprises de la production?

Au mouvement de 7,650 millions de francs du commerce extérieur en 1892, a succédé celui de 7,150 mil-

lions en 1893 (1). Cette différence de 500 millions ne donne peut-être pas l'exacte mesure du trouble produit par l'évolution accomplie, car, d'une part, il est possible que l'état présent des choses ne doive pas être considéré comme l'expression définitive de notre pouvoir producteur, et, d'autre part, des événements de plus d'une sorte, pour la plupart étrangers à la réforme des lois de douane, ont aggravé la crise.

L'industrie de la soie n'a sujet d'avoir quelque inquiétude que parce qu'elle peut craindre de ne pas trouver accessible au dedans et surtout au dehors un pouvoir de consommation aussi grand que le comportent son propre pouvoir de production et la supériorité qu'elle retient dans les œuvres du travail.

Au milieu des agitations qui ont accompagné la discussion des règles du régime économique que la France s'est imposé récemment, au cours des embarras et des hésitations inséparables de l'institution d'une politique commerciale nouvelle, il a été présenté sur la situation de l'industrie de la soie des aperçus si divers qu'il en est résulté des incertitudes dans l'esprit public. Il convient dès lors, au commencement de cette période, d'exposer à grands traits quelle est encore aujourd'hui cette grande industrie dont le véritable centre est à Lyon, d'où elle est sortie, comment elle s'est formée et où elle tend. Ses progrès ont pris naissance, se sont accomplis, se sont renouvelés dans cette ville, où ses principaux moyens d'action sont concentrés et où tant d'énergies individuelles se sont affirmées.

---

(1) Le mouvement commercial de ces deux années a été établi avec les valeurs de douane de 1892.

## II

## LES INDUSTRIES TEXTILES

L'industrie textile, celle qui a pour objet la préparation, la filature et le tissage des filaments, est une des moins connues; elle est un des principaux éléments de la prospérité nationale. Elle forme un groupe de fabriques très diverses, homogènes cependant jusqu'à un certain point, dans lesquelles il y a un vif esprit d'entreprise, ayant chacune des traditions et des habitudes de travail différentes, fortement organisées chacune suivant le régime qui lui est le mieux approprié. Cette industrie si considérable, conduite en toutes ses branches avec tant d'intelligence de ses conditions d'existence les plus favorables, est une des plus solidement assises; elle est fondée, quant à la destination de ses produits, et sur une consommation intérieure dont l'élasticité a souvent dépassé l'attente commune et sur une exportation qui s'étend sur le monde entier. Source de travail féconde, source abondante de richesse, dont il nous semble que notre pays a quelquefois ignoré tout le prix; immense et glorieux champ d'action pour une armée de travailleurs qui compte tant d'incomparables ouvriers à tous les degrés de l'échelle de la production.

Quelle production, quelle exportation représente cette industrie dans son ensemble? On est tenté de juger

impossible de répondre à une telle question, tant il est difficile de suivre les matières textiles en toutes leurs transformations : tel produit au dernier degré d'élaboration étant le résultat de plusieurs transformations ou manufactures successives, et le produit de plus d'une de ces manufactures intermédiaires trouvant quelquefois son emploi à titre définitif. Cette production, on l'a estimée à trois milliards, on a même dit à plus de trois milliards de francs. Cette évaluation nous paraît trop élevée aujourd'hui, par suite du prix abaissé des matières, mais cela importe peu et il est indifférent de savoir quelle correction apporter à ce chiffre. Au fond, qu'on admette le chiffre de deux milliards et demi ou celui de trois milliards, le pouvoir producteur reste le même ; on a par cette évaluation incertaine une sorte de mesure de la grandeur de l'industrie, et ce qui nous confirme dans le sentiment instinctif que nous avons de la puissance de ces fabriques, c'est que l'exportation de leurs produits est certainement d'un milliard environ.

Ces ateliers sont disséminés par tout le pays ; ils forment le plus souvent des groupements distincts et indépendants, comme si, dans chaque cantonnement, la population avait des aptitudes particulières. En fait, l'activité manufacturière est entretenue de ce chef dans nos diverses régions. Une seule industrie fait exception, celle de la soie, et c'est celle qui nous intéresse le plus.

L'industrie de la soie présente deux branches distinctes, l'une et l'autre bien définies, qui ont pour objet, la première, la production, la seconde, le tissage de la soie. Elles sont pour ainsi dire concentrées dans ce territoire du sud-est qui a formé, il y a dix siècles,

d'ailleurs pendant peu de temps, sous le nom de Royaume d'Arles, une unité non pas ethnique, mais artificielle et politique. C'était ce vaste triangle, fermé à l'est et à l'ouest par des montagnes, au midi par la mer, qui avait à son sommet la ville de Lyon, placée en quelque sorte au point de partage des bassins du Rhône, de la Loire et de la Seine, cette ville qu'on regardait dans les premiers temps de son histoire comme « le plus célèbre marché de toute l'Europe » (*celeberrimum totius Europæ emporium*).

---

## III

## LES PREMIERS TEMPS DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE

L'industrie de la soie a un caractère d'exception. Elle est exceptionnelle à raison de la nature de la matière, du mode suivant lequel on donne à cette matière ses premières façons, des exigences qu'impose pour le tissage le prix relativement élevé de ce produit et enfin de la constitution de la manufacture qui présente les types d'organisation les plus divers.

En assignant à cette industrie les limites les plus larges, on est amené à la diviser en huit branches, également intéressantes, mais d'importance fort inégale, et dont les procédés de travail sont dissimilaires. La différence dans les industries est aussi marquée dans les populations qui les exercent. Celles-ci se ressentent toujours un peu du régime politique auquel elles ont été soumises dans un passé même éloigné. Le peuple lyonnais, dans le caractère et le tempérament duquel on observe un accent particulier, le doit à ses origines, à un commerce hardi et étendu dont il avait fait une science, à l'introduction successive et calculée d'éléments étrangers, comme au libre gouvernement qu'il s'était donné et qu'il a su garder pendant un si long temps sous des protectorats différents.

L'histoire du travail est tout à faire; elle est aussi



obscur pour la soie que pour les autres matières textiles.

La soie est un produit de l'Asie. Nous n'avons pas à discuter s'il faut chercher la patrie du ver à soie du mûrier dans les provinces septentrionales de la Chine actuelle ou dans la Chine ancienne des livres sanscrits, c'est-à-dire dans l'Himalaya. Nous ne rechercherons pas non plus quel a été le type primitif de l'insecte, *Bombyx* ou *Theophila*. Le *Bombyx mandarinus* (1) et le *Theophila Huttoni*, le premier en Chine et au Japon, le second dans l'Inde, tous les deux sauvages, vivant sur le mûrier, bivoltins, très agiles, toujours errants, vigoureux, à la soie fine et nerveuse, pourraient avoir, quoique rebelles à toute discipline, plus qu'un intérêt scientifique. Ce sont des questions récemment ouvertes, dont la solution aura quelque jour une portée pratique; ce n'est pas le lieu de s'y arrêter, et il faut écarter également l'étude des ingénieuses théories du capitaine Hutton.

La soie nous est venue de l'Orient, — en dernier lieu de l'Asie centrale ou de la Perse, — il est indifférent de savoir de quelle contrée et par quelle voie. On l'a reçue à l'état de matière première simplement tirée et en étoffes, et l'on a tissé en Europe la soie (la soie venue d'Asie) longtemps avant de connaître les vers à soie, de les élever et de tirer la soie de leurs cocons.

---

(1) C'est le *tien-sèng tsan* (« ver né dans le ciel ») que M. Frédéric Moore avait décrit sous le nom de *Theophila mandarina*, mais ce savant a rattaché cette espèce au genre *Bombyx*, après en avoir vu les chenilles *non épineuses* que nous avons reçues de la Chine, de la Mandchourie et du Japon. Voir notre livre sur les Soies, t. II, 1887, p. 42 à 54.

Nous lisons dans des romans français du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle que des chevaliers captifs étaient condamnés à tisser des « dras de soie à or batus (1) », et que des jeunes filles, également prisonnières, des étoffes

« De fil d'or et de soie ovoient  
« Chascune au melz qu'ele savoit (2) ».

Une tradition a fait de Berthe, la fille d'un comte de Laon, qui fut la mère de Charlemagne, une habile fileuse de soie (c'était au VIII<sup>e</sup> siècle) : « N'avoit meillor ouvrière de Tours jusqu'à Cambrai, » est-il dit dans *Li Romans de Berte aus grands piés*. Au XIII<sup>e</sup> siècle, on tissait la soie à Lyon, à Paris, à Rouen et en Provence.

L'introduction du mûrier et celle du ver à soie en France sont un peu moins anciennes. Cependant Jean de Garlande, grammairien et poète, qui fut un maître célèbre, signalait vers 1220 (peut-être même dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle), dans le curieux dictionnaire dont il est l'auteur, le *trabale* ou *traail*, appareil à tirer la soie, parmi les instruments de travail qui conviennent aux femmes. Les vers à soie étaient déjà répandus au XIII<sup>e</sup> siècle dans la Provence, dans le Comtat-Venaissin, dans la Septimanie, apportés soit du royaume de Naples par les Provençaux qui avaient suivi les princes de la maison d'Anjou soit d'Espagne par les Maures ou par des chrétiens émigrés.

Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, l'éducation des vers à soie,

---

(1) Dans la tissure ou la broderie des draps de soie à or battu, il entrait des fils d'or trait aplatis par le battage.

(2) Le roman du *Chevalier au lion*.

le tirage, le tordage et le tissage de la soie n'étaient plus des métiers obscurs. On en trouve assez souvent la mention sur différents points du territoire dans des actes originaux. Mais c'est au milieu du xv<sup>e</sup> siècle que commence la véritable histoire de cette industrie, et nous en indiquerons plus loin en traits rapides les phases principales.

Les commencements ont été fort modestes. Ce n'était pas, à dire vrai, un métier; c'était une sorte d'art, un art domestique, en grande partie réservé aux femmes, et les ouvrages de ces femmes n'avaient qu'une étroite consommation. Il en est cependant parlé dans nos anciens romans. La soie était rare à la vérité. Ne voit-on pas que Philippe VI chargea en 1345 un des sénéchaux du Languedoc d'acheter à Nîmes, pour sa femme Jeanne de Bourgogne, douze livres de soie qui fut payée près de 400 francs de notre monnaie par livre? Les riches étoffes étaient tirées de l'Orient, de l'Italie ou de l'Espagne. Leur fabrication était chez nous, vers 1460, un art inconnu; vers 1480, un art qui naissait à peine et que nous devions apprendre par les leçons et les exemples d'Italiens et de Grecs. Trois siècles plus tard, cette chétive manufacture était devenue une des premières de notre pays et une des premières du globe.

Il n'est pas exagéré d'en évaluer les produits définitifs, nous voulons dire les tissus, même au prix abaissé actuel de la soie, à 630 millions de francs environ.

Il serait presque impossible de juger avec quelque exactitude des forces d'une manufacture aussi divisée, mais on connaît assez bien en quels lieux et avec quels procédés son fonctionnement s'exerce pour faire une évaluation suffisante, tout au moins au regard de l'ou-

tillage et du personnel. On peut estimer (nous reproduisons des chiffres déjà discutés) qu'elle représente un capital immobilisé de 300 millions de francs, un personnel de 520,000 personnes qui se partagent au moins 350 millions de salaires et de profits.

Cela fait supposer un mouvement énorme de capitaux, mais qui est plus grand encore en réalité, car, la sériciculture française ne fournissant à nos fabriques que 12 pour 100 de ce qu'elles consomment, le commerce avec l'étranger doit pourvoir à des besoins dont on voit l'étendue, et il y a de ce chef, avec la mise en action d'autres capitaux, le recours à des entreprises, à des travaux et des efforts d'un autre ordre.

---

## IV

## LA DISTRIBUTION

## DES BRANCHES DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE

Les manufactures qui forment réunies l'industrie de la soie présentent des groupements séparés, et, dans chacun de ces groupements, le degré d'intensité de l'activité industrielle est très différent suivant les lieux.

La sériciculture est propre à vingt-quatre départements, presque tous situés dans cette région du sud-est qui est, au point de vue cultural, le mieux caractérisée par l'éducation du ver à soie. De ces départements quatre seulement doivent retenir notre attention à ce point de vue. C'est le Gard avec une récolte de 2,266,000 kilog. de cocons, l'Ardèche avec 1,654,000 kilog., la Drôme avec 1,154,000 kilog., et Vaucluse avec 1,075,000 kilog. (1).

Les ateliers de filature (tirage de la soie des cocons) et de moulinage (ouvraison, c'est-à-dire tordage des fils de soie) ne sont pas nécessairement voisins des magnaneries; toutefois il est naturel qu'ils soient rapprochés des lieux où la matière première est récoltée. Il en est de

---

(1) Ce sont les chiffres de la récolte de 1892, la récolte ayant été exceptionnelle en 1893.

même des usines de préparation et de filature des déchets de soie autrefois dispersées; elles ont diminué en nombre et ont gagné, chacune d'elles, en importance.

Le retordage, industrie limitée, s'est concentré à Paris.

Le tissage de la soie, sous ses diverses formes, est répandu dans dix cercles au moins, chacun d'un rayon différent. Dans aucun de ces cercles, la fabrique n'a le même caractère et la production y est fort inégale. Le nom de la ville qui en est le foyer principal suffit à marquer la nature du travail. C'est Lyon, Tours, Nîmes, Roubaix et Tourcoing, Bohain, Amiens pour les étoffes; c'est Saint-Étienne, pour les rubans; Saint-Chamond, Saint-Étienne, Lyon, Paris, Nîmes, Ambert, pour la passementerie, les lacets et les tresses; c'est Calais, Caudry, Lyon et le Puy, pour les tulles et les dentelles; la bonneterie est cantonnée dans d'autres milieux, notamment dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Si nous attribuons à l'entière production des tissus de soie une valeur de 630 millions de francs, 500 millions sortent de ce territoire relativement étroit, enserré entre les Alpes, les Cévennes et leurs prolongements, qui est la région française de la soie. Cette région, française sous Charlemagne, devenue par les aventures de la politique, quand tout était division et confusion, d'abord bourguignonne, ensuite germanique au moins nominalement, a été pendant plus de trois siècles comme séparée du reste du pays. Elle ne l'a pas été moins, par les traditions, les habitudes et les intérêts, de la ville de Lyon, qui fut, pour un temps, limitrophe du royaume de France et de l'empire d'Allemagne. Le peuple de Lyon, avec son fier esprit, avait su garder, pendant un

temps assez long, au milieu de compétitions pressantes, en quelque sorte la maîtrise de sa destinée. Il s'était constitué de fait en commune, avec l'aide de saint Louis, en 1269; il conserva l'appui du roi de France et le servit librement à son tour, si bien qu'il rendit inévitable le retour de Lyon au royaume de France. Conclu huit ans après cette réunion, le traité du 4 avril 1320, qui détermina les conditions de l'annexion définitive, fut aussi la charte des droits et des franchises de la commune. Le peuple de Lyon depuis longtemps attaché à la France, était redevenu français de droit et le resta très résolument et profondément. Il le prouva bientôt et en plus d'une occasion.

Lyon, au territoire stérile, avec une position géographique habilement exploitée, Lyon, placé dans le courant qui s'était établi entre les Flandres, l'Allemagne et l'Italie, aux portes de ce dernier pays, a dû à la liberté d'être un marché large, sûr et facile de marchandises, de capitaux et de métaux précieux (1). Ville franche à plus d'un titre, ouverte de toute façon, offrant aux étrangers le bénéfice des privilèges des foires, de traités et d'une politique communale ferme et libérale, à laquelle, par une exception justifiée, les rois n'ont jamais refusé leur appui, elle a trouvé dans les étrangers des initiateurs à

---

(1) Le « commerce de la banque et du trafic d'argent par lettres de change », comme dit le P. Ménestrier, était regardé encore au xvii<sup>e</sup> siècle comme le premier des commerces lyonnais. Il avait été représenté, sur l'ordre du Consulat, par Thomas Blanchet, sur une des fresques des salons de l'hôtel de ville, sous la singulière allégorie de l'aigle de Jupiter enlevant Ganymède. L'aigle figurait la lettre de change.

des commerces et à des industries qui devaient faire sa fortune. Le tissage de la soie, enseigné à plusieurs reprises par les Italiens, n'a pas été le seul prix qu'elle ait tiré de son hospitalité. La ville de Lyon a été lentement préparée à l'action qu'elle devait exercer un jour et elle avait le sentiment des efforts accomplis sous des influences opposées. Les échevins avaient rappelé à tous, au xvii<sup>e</sup> siècle, par une inscription un peu subtile et obscure due à Scaliger et placée dans l'hôtel de ville, la force tirée des grandeurs du passé et celle inspirée par l'esprit moderne le plus vif, à savoir que Lyon était un nouveau monde dans l'ancien et un ancien monde dans le nouveau.

---



## V

## LE COMMERCE DE LA SOIE A LYON

Le ver à soie vit dans tous les climats, la soie est récoltée dans presque toutes les contrées du globe (1).

Les vers à soie domestiques, nourris avec la feuille du mûrier, donnent environ 260 millions de kilog. de cocons frais, ce qui équivaut à 18 millions environ de kilog. de soie tirée. Les vers à demi domestiques et les vers sauvages qui vivent sur le mûrier ou sur d'autres arbres donnent 26 millions de kilog. de cocons, dévidables ou non, dont on obtient au moins un million et demi de kilog. de soie ou de fil de bourre. Ces estimations, quoique établies avec soin, n'offrent aucune certitude. Le commerce ne saurait d'ailleurs tenir compte, dans la généralité des cas, de toutes ces quantités, car une partie de ces soies sont perdues, et une autre partie, qui a beaucoup plus d'importance qu'on ne l'imagine, trouve son emploi, surtout en Asie, dans de petites industries domestiques ignorées.

Ce n'est pas tout. En Asie, en Afrique, en Amérique

---

(1) On peut se rendre compte de l'étendue du champ de la production des cocons des vers à soie domestiques et des vers sauvages par la représentation graphique qu'en a donnée M. Marius Morand dans un planisphère. M. Morand a rendu cette carte plus instructive en la complétant par le tracé des courants du commerce des soies de chaque provenance.

et en Océanie, il existe, à l'état sauvage, en nombre incalculable, des lépidoptères producteurs de soie, vivant indépendants ou en société. Leurs cocons, les uns isolés, les autres groupés sous des abris, dans des poches ou des nids garnis d'une bourre épaisse, sont pour la plupart non dévidables. La presque totalité de ces cocons sont laissés à l'abandon; s'il y en a de peignés et de filés, ils n'ont à présent aucun prix pour l'industrie européenne. Il faut donc, quelle que soit leur abondance, ne pas s'arrêter à ces productions à peu près inconnues.

La seule chose intéressante aujourd'hui, c'est de saisir, au cours des spéculations dont elles sont l'objet, celles des soies qui sont mises en fin de compte à la disposition de l'industrie et qui passent par les voies ordinaires du commerce.

On compte en tout de 12,000,000 à 13,000,000 de kilog. de soies de toutes sortes, disponibles, en prenant la moyenne des récoltes ou des exportations dans les années 1889 à 1892.

Les pays de l'Europe occidentale ont fourni 4,014,000 kilog. de soies, dont 3,069,000 kilog. de l'Italie et 611,000 kilog. de la France; les pays du Levant et le Caucase ont donné 769,000 kilog. Il a été exporté 5,065,000 kilog. de la Chine, 2,487,000 kilog. du Japon et 285,000 kilog. de l'Inde.

Sur ces 12,550,000 kilog. de soies, le commerce de Lyon en avait amené sur notre marché 6,000,000 de kilog., et ce chiffre n'est pas exagéré. En effet, la seule Condition des soies de Lyon avait enregistré une quantité de 5,350,000 kilog., à laquelle il faut ajouter 10 pour 100 pour représenter les soies étrangères que nos marchands vendent et font expédier directement aux fabriques étran-

gères. Il est resté 3,640,000 kilog. pour alimenter nos fabriques. C'est, nous le répétons, la moyenne des années de 1889 à 1892. La France consomme donc les trois dixièmes des soies offertes à la vente dans le monde entier.

Il faut ajouter aux soies les fils de déchets de soie, savoir de 1,500,000 à 1,800,000 kilog.

La quantité totale de soies a été, en 1893, de 15,000,000 de kilog.

Nous ne dirons rien du prix de la soie, quelle que soit l'importance d'un pareil sujet; la tenue du prix dépend de tant de circonstances, et souvent de tant de causes étrangères à l'industrie elle-même, que l'étude de ces mouvements nous entraînerait trop loin (1). Nous nous bornerons à rappeler que, depuis dix-huit ans, ce prix a eu des oscillations fréquentes, inattendues, parfois rapides et d'une amplitude inquiétante. Une production tantôt surabondante et tantôt réduite, l'influence de la mode, l'état de la consommation générale, ont exercé leur effet. Deux autres mouvements d'une égale action, qui ne dépendent pas complètement l'un de l'autre, se sont produits simultanément : l'abaissement de la valeur du métal argent et les variations du taux du change.

En somme, le commerce de la soie porte en France

---

(1) Baisse de prix au 31 décembre 1893 par rapport au 31 décembre 1879 : soie grège d'Italie 2<sup>e</sup> ordre, 34 1/2 pour 100; tsat-lee de Chine 4<sup>e</sup>, 30 p. 100; Japon filature 1<sup>er</sup> ordre, 38 1/2 p. 100; Canton filature 2<sup>e</sup> ordre, 40 p. 100; organsin de France 1<sup>er</sup> ordre, 36 1/2 p. 100. — En 1893, la baisse du prix de la soie a été de 25 à 30 pour cent de mai à décembre.

sur une masse de matières, cocons et déchets, soies, fils de *schappe* ou de *fantaisie*, d'une valeur de près de 400 millions de francs, au bas prix actuel. C'est à Lyon que ce commerce est aujourd'hui définitivement établi, nous disons définitivement, aussi longtemps que la soie grège, de quelque pays qu'elle vienne, aura en notre pays une libre et facile circulation.

Le marché de Lyon est avant tout un marché de production, c'est-à-dire un marché auquel aboutit un courant continu d'importations de soies de toutes les provenances, parmi lesquelles abondent les soies de la Chine, du Japon, de l'Italie et des pays du Levant, marché favorisé par de larges ressources de crédit et par une habileté en matière de banque traditionnelle à Lyon. La fabrique lyonnaise ne profite pas seule de ces assortiments et de cette abondance de soies; les autres fabriques françaises s'y approvisionnent, et le commerce de Lyon a un rayonnement assez étendu à l'étranger.

La concentration à Lyon de ce qu'on a appelé le commerce international des soies n'a pas été la résultante en quelque sorte forcée de la grandeur de la manufacture lyonnaise. Ce qui le prouve, c'est que le fait est relativement nouveau; il date de trente ans à peine. L'entreprise d'assurer l'approvisionnement d'une industrie appelée à absorber dans l'année pour quelques centaines de millions de francs de matières différant de nature, de qualité et de prix, cette entreprise, disons-nous, devait être des plus difficiles. On a hésité longtemps à en aborder résolument la réalisation. Il était hardi de se heurter contre l'Angleterre, quoique Lyon réunît les éléments de succès. Un tel commerce exige une grande intelligence des besoins de la fabrication,

la connaissance d'une diversité d'emplois souvent imprévue ; il est inséparable d'incertitudes et de risques inévitables avec une matière d'un prix élevé et aussi sensible à l'influence de la mode. Il est différent suivant les provenances ; il n'est même souvent possible que lié avec une nouvelle mise en œuvre des produits.

Un commerce de cette importance et de cette cohésion ne s'improvise pas, quoi qu'on fasse ; les traditions, liens invisibles avec le passé et agents insaisissables, font leur œuvre. Nous avons eu le bénéfice de l'ancienne concentration des soies étrangères imposée par des règlements prévoyants. François I<sup>er</sup> avait ordonné en 1540 que Lyon serait l'unique entrepôt des soies étrangères en France. C'était encourager sous une autre forme l'établissement de la fabrique de soieries, et ce privilège devait devenir le plus efficace.

Les Suisses et les Allemands avaient pris pied à Lyon à la faveur de traités confirmés en 1515 et en 1516, et quand, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, la raison politique fit relâcher nos liens avec les Italiens, les marchands des villes impériales et ceux des cantons suisses prirent leur place et reconstituèrent chez nous un marché de capitaux qui s'est élargi et consolidé sous l'influence de l'esprit lyonnais, froid, prudent et très avisé. Ce marché, plus puissant peut-être que ne le comporte son cercle d'action, a rendu possible le développement du marché de la soie qui a tiré une autre partie de sa force d'un outillage à demi-industriel dont la création est due à des initiatives lyonnaises : services de navigation à vapeur, sociétés de crédit, magasins généraux, établissements de pesage, de conditionnement, de décreusage, de titrage, etc. Il n'est vraiment pas besoin de dire que ce n'était qu'avec la

liberté, la libre entrée et la libre sortie des soies, que le commerce pouvait assumer la responsabilité et soutenir le poids d'entreprises aussi hardies, aussi étendues, aussi actives, et conserver à ce marché une telle ampleur. On était préparé à cette tâche. D'Herbigny, cet intendant qui a écrit sur la généralité de Lyon un mémoire dont on sait tout le prix, avait fait la remarque, il y a deux siècles, qu'à Lyon « on se reconnoît... redevable aux Italiens du génie et de l'intelligence qu'on y a pour le commerce », et nos rois, au xvi<sup>e</sup> siècle, avaient marqué dans plusieurs édits qu'il fallait « acommoder et favoriser (à Lyon) le trafic des banquiers et marchans. » On a recueilli les fruits de cette longue préparation.

---

## VI

## LA SÉRICICULTURE

Nous n'avons à parler ici que de la sériciculture française. Industrie accessoire de l'agriculture, il est vrai, en ce sens que le travail auquel elle oblige n'a qu'une durée de quarante jours. Cette industrie a un matériel nécessaire, et il faut comprendre dans ce matériel (le mot est impropre en ce cas) les champs de mûriers. Comme elle est soit dans les fermes soit dans les ménages un complément, on ne saurait faire utilement le compte du capital qu'elle représente.

On peut séparer la culture du mûrier et la cueillette de ses feuilles. Il reste deux autres branches de travail : la production des cocons et celle des graines. Dans chacune d'elles intervient pour une part très variable la production des feuilles du mûrier.

Dans les années 1889 à 1892, le nombre des sériciculteurs a été de 141,000 en moyenne ; ils ont mis à l'éclosion 242,000 onces de graines et ont récolté 7,443,000 kilog. de cocons frais. Les résultats de la récolte de 1893 sont tout autres : 149,000 sériciculteurs ont mis à l'éclosion 225,000 onces de graines et ont obtenu 9,987,000 kilog. de cocons. Le rendement moyen aurait donc été de 44 kilog. de cocons par once, 31 pour 100 de plus qu'en 1892 (1) ; ce produit doit être

---

(1) Le rendement moyen dans les éducations n'a qu'une valeur relative. On a cité des rendements de 66 à 72 kilog. dans quelques-

regardé comme exceptionnel et doit être attribué en très grande partie à la sécheresse. Cependant par là on a la preuve que dans l'ensemble, les graines, préparées en cellules ou sur de grandes toiles, étaient saines.

La récolte de cocons en Italie aurait été, en 1893, d'après la statistique officielle, de 47,634,000 kilog. contre 34,041,000 kilog. en 1892. Le rendement moyen de l'once de 27 grammes, qui avait été de 31 kilog. 200 en 1892, s'est élevé à 40 kilog. 400 en 1893, Il y aurait eu, dans plusieurs provinces, des rendements moyens de 57 à 68 kilog. par once.

On est disposé en Italie à regarder la production de ce pays comme beaucoup plus importante que ne la montre la statistique dressée par le Ministère de l'agriculture italien et fondée sur des déclarations recueillies dans toutes les communes. On a même calculé que cette production, exprimée en soie grège, aurait été, pour la période de 1888-1892, de 4,330,000 kilog., au lieu de 3,250,000 kilog., soit de 52,000,000 de kilog. de cocons (1).

Le grainage est une petite industrie fort intéressante, parce qu'elle n'est possible qu'autant qu'elle est conduite avec beaucoup de soin et parce que nous maintenons,

---

uns de nos départements. Nous en doutons; on n'est pas assuré en effet de connaître soit l'exacte quantité d'onces de graines mises à l'incubation soit le nombre de grammes qu'on a comptés par once.

(1) Deux écrivains italiens, l'un anonyme, dans le journal *Il Sole*, de Milan, en 1892, l'autre, M. Edoardo Giretti, dans le journal *l'Industria Serica* de Turin, en 1893, ont exprimé leur opinion sur les corrections à apporter aux chiffres de la statistique italienne. Leur opinion, loin d'avoir été contredite, a été confirmée par d'autres témoignages.



grâce à elle, le personnel de nos races au degré de robusticité, de qualité et de productivité qui permet d'en attendre un certain profit. Elle est encore assez prospère, mais elle tend à diminuer d'importance, non pas tant à raison d'une faiblesse propre, mais attendu que le grainage, fait par la sélection pastorienne avec l'attention qu'il exige, étant de plus en plus répandu dans les différentes contrées séricicoles (1), la demande devient naturellement moindre. Par contre il y a quelques nouveaux pays qui se sont ouverts à l'importation de nos graines.

On estime notre production de graines au moins à 930,000 onces de 25 grammes. Nous avons vendu à l'étranger 710,000 onces en 1893 (2).

En 1850, 25 millions de kilog.; en 1892, 7,650,000 kilog. de cocons frais : le produit est tombé de 100 millions de francs à 30 millions à peine. Perte considérable à laquelle il faut se résigner pour un temps encore assez long, car, dans l'état présent de la culture du mûrier en France, nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir plus de 12 millions de kilog. de cocons.

Il ne paraît pas impossible de placer la sériciculture en France dans une situation meilleure sans avoir recours à des expédients qui seraient des mesures d'exception. Les causes de la maladie du mûrier étant près d'être connues, le remède sera plus facilement trouvé. L'élevage plus lucratif dépend en grande partie du sériciculteur. La recherche des races regardées comme

---

(1) Il y a aussi en Italie une organisation excellente du grainage.

(2) D'après les estimations de notre collègue M. L. Teissier du Cros.

les meilleures au point de vue du rendement et de la qualité et celle des graines les plus saines lui ont donné une sorte de garantie de réussite qu'il n'avait pas autrefois. Les améliorations sont poursuivies partout avec ardeur et de la façon la plus intelligente, à nos portes, en Italie, aussi bien qu'à l'extrémité du monde, au Japon. Il dépend de nous d'en avoir le bénéfice, et nos intérêts commandent de ne pas rester aussi étrangers à ce mouvement. Un fait est absolument certain, c'est que, par le choix des races (1) et par la sélection des cocons dans chaque race, on peut obtenir des résultats qui dépassent les prévisions (2).

La vérité est que, pour le présent, la plupart de nos éleveurs de vers à soie ne préparent pas eux-mêmes les graines qu'ils font éclore, qu'ils ont une instruction technique insuffisante, qu'ils ne font pas toujours emploi des races qu'ils devraient préférer ni des procédés d'éducation les mieux réglés (3).

Nous sommes tenté de répéter, en nous l'appliquant, ce que Marino Cavalli, ambassadeur de Venise auprès de François I<sup>er</sup>, écrivait en 1546, en parlant précisé-

---

(1) Il fallait commencer par l'étude comparée des races de vers à soie, c'est ce qu'on fait depuis une dizaine d'années à la Station de sériciculture de Montpellier.

(2) La sélection individuelle des vers par la sélection des cocons à grain fin, les mieux conformés et présumés les plus riches en soie, a conduit M. Georges Coutagne à l'amélioration d'une race française à cocons jaunes dont le produit moyen en soie a été déjà surélevé de 20 pour 100.

(3) M. F. Lambert, chargé du service de la Station de Montpellier, a démontré ces faits dans un mémoire sur *l'État actuel de la sériciculture en France en 1893*.

ment de l'entreprise, nouvelle alors en France, de répandre davantage dans nos provinces l'éducation des vers à soie : « Nous autres (les Italiens) que la nature a favorisés de tant de manières, nous laissons les étrangers s'enrichir des profits que nous devrions faire. » Les Français devaient en venir, mais plus tard, à prendre leur part de ces profits. Au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, on se livra, en France, à ces travaux, sans l'entrain qu'on mettait à d'autres tâches. Nos rois, quoique persévérants, furent impuissants. Henri IV, qui eut en cette occasion des conseillers prévoyants et fermes, se mit à l'œuvre avec plus de résolution que ses prédécesseurs, voulant donner à ses sujets « les moyens de gagner, avec leur travail et industrie, de quoy se redresser et entretenir, entre lesquels celuy des soyes peut estre l'un des principaux et plus commodes. » Où Henri II, où Catherine de Médicis avait échoué, il réussit. Il imprima un élan qui fut soutenu, mais il n'avait pas seulement fait distribuer dans les campagnes des plants de mûrier et des graines de vers à soie, il avait fait donner aux paysans pour les guider des instructions simples et précises (il y a de ces instructions qui sont sorties de la plume d'Olivier de Serres); il avait fait suivre de près leurs petites entreprises, ne ménageant ni les conseils ni les encouragements, si bien que, déjà en 1604, Barthélemy Laffémas écrivait : « L'establissement du plant des meuriers et art de faire la soye en France commence à florir et réussir, au contentement d'une infinité de gens de bien. » Ce ne fut pas sans peine. « Le menu peuple ignorant l'utilité que ce nouveau plan pouvoit luy apporter, disait Isaac de Laffémas en 1606, sembloit se roidir contre un

si grand bien et mespriser le juste poids de cette entreprise. » Ce mouvement avait été lent, mais il ne s'arrêta plus. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et encore dans la première partie de notre siècle, c'est en France que la sériciculture était la plus avancée. Depuis lors, l'Italie nous a dépassés, et s'enrichit, suivant l'expression de Marino Cavalli, des profits que nous devrions faire.

Combien il a fallu d'enseignements pour produire cette richesse, que de choses il reste à savoir qui pourront l'accroître ! On en est encore, tout en admettant l'unité d'origine du ver à soie, à croire à l'unité de l'espèce, et l'on a donné à tous les vers qu'on élève le même nom, celui de *Bombyx du mûrier*. L'insecte qui, par son fil précieux, est le fondement de notre industrie, est en vérité, suivant un des premiers entomologistes de notre temps, à peine connu. Une longue domestication, des croisements infinis et souvent faits au hasard pendant plusieurs siècles, lui ont fait perdre tout ou partie des caractères primitifs. Il semble que ce soit une espèce artificielle. La science, après l'étude des vers sauvages du mûrier, a entrepris de faire la distinction entre les espèces domestiques, de retrouver les espèces primitives, avec l'espoir d'isoler par une sélection successive celles dont on tirera le plus de profit soit directement soit à la suite des croisements les mieux réglés. Au cours d'investigations qui ont porté sur des centaines de races (1), on en

---

(1) Nous avons commencé nos études en 1878. Nous avons eu pour premier objet de réunir un grand nombre de vers à soie du mûrier de la Chine, du Japon, de l'Inde, de la Perse, de la Russie asiatique, etc., et de les soumettre pendant plusieurs années à un élevage comparé. Nous avons reçu près de deux cents sortes de ces

a séparé plusieurs, à cocons jaunes, blancs ou verts, qui ont été regardées comme étant des espèces nouvelles, parmi lesquelles le *Bombyx japonicus*, le *B. Hartii*, le *B. Confucii*, le *B. Kleinwachteri*, le *B. imperialis* et autres, décrits par M. Frédéric Moore ; c'est en France que ces travaux ont été faits. Au nombre des espèces ou des races connues, combien il y en a qui peut-être rendront quelque jour en sériciculture le travail plus lucratif : le *Bombyx textor* de l'Inde, le *Bombyx Rondotii* de la Chine, la race au cocon sphérique du Tché-kiang, les races anciennes de la Corée, de l'Asie centrale, de la Perse. Quelle variété dans les caractères spécifiques et dans la valeur utile, disons dans la richesse en soie, du cocon des vers à soie du mûrier, sauvages ou domestiques, depuis le ver de Schézevar, dont le cocon a 66 mill. de long sur 42 de large, jusqu'au *Rondotia menciiana* de la Chine, au cocon de 18 mill. sur 10 !

Tandis qu'on poursuit la recherche de la race d'insecte la mieux appropriée au climat, de celle de laquelle on peut tirer par l'éducation le produit le plus abondant et le meilleur, d'autres travaux sont conduits qui ont une tout autre portée. La production de la soie est devenue, d'ailleurs comme tant d'autres productions, un problème de chimie. Obtiendra-t-on la soie avec sa pleine valeur industrielle, la tirant de végétaux, comme Réaumur l'avait

---

vers. Les éducations et les observations qu'elles comportaient ont été faites sans interruption depuis 1886, à la Station de sériciculture de Montpellier, d'abord par Eugène Maillot et ensuite par son successeur M. F. Lambert. On aura plus tard le choix entre un certain nombre d'étalons reproducteurs dont on connaîtra avec certitude les qualités et dont on fera emploi directement ou pour des croisements.

entrevu, avait même essayé de le faire, comme on a déjà obtenu une matière (cellulose transformée par différents procédés) qui a l'apparence, mais non toutes les qualités de la soie proprement dite, ou bien la fabriquera-t-on en quelque sorte de toutes pièces en vertu d'une synthèse chimique ? C'est un des secrets de l'avenir. Ce que la chenille d'un insecte fait, la science l'accomplira-t-elle un jour à l'aide de cette énergie inconnue dont on a découvert quelques-unes des manifestations ?

---

## VII

## LA FILATURE ET LE MOULINAGE DE LA SOIE

Le moulinage, c'est-à-dire le travail de la torsion des fils de soie, est, en Italie et en France, une industrie plus ancienne que le tirage.

Disons d'abord qu'on comptait en France, en 1893, 252 filatures en activité, dans lesquelles fonctionnaient 12,859 bassines. La production a été, aussi en 1893, de 736,700 kilog. (1) de soie grège tirée de cocons de récolte française et de cocons étrangers (2). L'Italie avait, en 1891, 1,401 établissements renfermant 58,400 bassines, dont 52,000 à vapeur (3).

Le nombre des bassines a diminué en France depuis plusieurs années, mais leur force productive a augmenté; 12,500 bassines sont à plus de deux bouts.

D'après un compte qui paraît exact, la production de la filature se serait accrue depuis 1876.

---

(1) C'est la quantité de soie grège qui a eu le bénéfice de la prime; la production eût été plus grande si tous les cocons avaient été filés dans l'année.

(2) Les cocons étrangers avaient été importés d'Italie, des pays du Levant (Turquie, Grèce et Russie) et même de Chine.

(3) La production de soie grège aurait été, d'après la statistique officielle, de 3,370,000 kilog. On a vu plus haut que cette production a dû être en réalité de plus de 4,300,000 kilog.

Elle aurait été en moyenne par année :

De 1871 à 1875,	de 860,000	kilog.
De 1876 à 1880,	de 568,000	—
De 1881 à 1885,	de 614,000	—
De 1886 à 1890,	de 646,000	—
De 1891 à 1893,	de 730,000	—

On observe en même temps que l'importation des cocons a été moindre dans les dernières années, que le marché des cocons secs, qui existait à Marseille, s'est déplacé et qu'il s'est reformé à Milan.

On a prétendu que, dans l'ensemble, la filature est moins bien organisée en France qu'en Italie. Nous ne le croyons pas. Il y a eu certainement des progrès introduits dans l'outillage. Un travail de perfectionnement s'est fait un peu partout, en France autant qu'ailleurs; on a mieux réglé la vitesse, on a réalisé plus d'économie de main-d'œuvre et de matière et plus de perfection du fil. On aurait pu apporter plus d'améliorations, mais en somme la qualité de nos soies témoigne d'une assez haute habileté technique chez les chefs d'industrie et les ouvrières qu'il serait difficile de contester.

Le moulinage a naturellement plus d'importance. La filature est, quoi qu'on fasse, limitée par notre récolte de cocons; les cocons secs tirés de l'Italie ou du Levant voire même de la Chine, ne feront jamais que former le complément de notre alimentation. Les moulins ont une plus grande facilité d'approvisionnement en soies de toute provenance et de toute qualité, si tant est que cette ressource ne leur soit pas enlevée quelque jour par l'imposition de droits renchérissant leur matière première. On s'accorde à dire que, si les mouliniers ne sont pas plus



nombreux, ils ont acquis plus d'importance. Nous ne saurions dire s'ils réunissent aujourd'hui dans leurs ateliers plus ou moins de 300,000 tavelles, s'ils livrent plus ou moins de trois millions de kilog. de soies ouvrées, trames et organsins. Les estimations de leur production sont fort incertaines. Nous avons dit plus haut, et il faut le rappeler ici, que la consommation totale des soies a été, en France, de 1889 à 1892, de 3,650,000 kilog. en moyenne par an; elle n'aurait été que 3,600,000 kilog. en 1892, et une notable partie de ces soies ont été employées à l'état de soie grège.

Nous croyons qu'aujourd'hui le moulinage a, d'une façon générale, à peu près le même pouvoir producteur en France et en Italie, qu'il livre dans chaque pays de 3,000,000 à 3,500,000 kilog. de soies ouvrées.

Le moulinage est donc en France une assez grande manufacture; il a été mis en état de pourvoir à la presque totalité des besoins de nos fabriques, et il faut remarquer qu'il a continué à exporter à peu près la même quantité de soies ouvrées, plus de 200,000 kilog. par an, c'est-à-dire à les vendre à l'étranger en concurrence avec l'Italie. Pour l'ouvraison des soies d'Asie, des usines françaises marchent aujourd'hui de pair avec les usines italiennes ou anglaises. De son côté, le moulinage italien a gardé sa forte situation, forte autant par l'excellence de l'outillage (1) que par celle de la façon; il représente une exportation de trois millions de kilog. environ.

---

(1) On comptait, en 1891, quatre cent quatre-vingt-sept établissements renfermant 1,622,000 broches.

L'art de tordre la soie est plus ancien, en Europe, que l'art de la tirer ou de la filer. Il paraît avoir été exercé, en tant que travail au moulin, à Lucques en premier lieu, à une date inconnue, mais on sait qu'un moulin à tordre la soie fut établi à Bologne en 1272 par un Lucquois, fabricant d'étoffes de soie, du nom de Borghesano. Les Italiens nous ont enseigné cet art. Cet enseignement a été successif : au xv<sup>e</sup> siècle, à Avignon et à Lyon ; au xvi<sup>e</sup> siècle, à Lyon et à Saint-Chamond ; au xvii<sup>e</sup> siècle, près d'Aubenas. Il a pénétré profondément. Notre petite industrie du tordage a vu, après deux siècles, son matériel domestique remplacé par le matériel italien. Nous disons après deux siècles, car on sait, par des lettres du garde de la prévôté de Paris de juin 1275, qu'à Paris, les *fileresses de soie* tordaient la soie écrue. Girardi et Matteo Orsenico montèrent à Avignon, le premier en 1464, et le second en 1470, des moulins italiens. En 1466, Louis XI fit venir d'Italie à Lyon, avec les *fillateurs et appareilleurs de soye*, dont on a conservé les noms, « des molins et autres ustensilz. » Puis on apporta les moulins à la bolonaise, les moulins de Crémone et ceux de Florence, moulins « à desvuyder, à filler, à tordre et à retordre. » Qui sait, tant nos ouvriers devinrent vite familiers avec les procédés italiens, si l'on n'apporta pas aussi un de ces anciens traités italiens de l'art de la soie, écrits au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle, et qui font si bien connaître par le menu les méthodes usitées en ces temps éloignés ? Dans un de ces traités, conservé à la Bibliothèque nationale, description est faite avec clarté du dévidage, du purgeage, du filage (pris avec le sens de tordage d'un bout), du doublage, du tordage (de deux bouts) et du retordage, tels qu'on les pratiquait à Florence au xiv<sup>e</sup> siècle, et cette description est accom-

pagnée de comptes de façon et de rendement qui fournissent plus d'explications qu'on n'en trouverait dans aucun de nos ouvrages techniques actuels. Le matériel italien, peu à peu transformé et perfectionné, était devenu tout à fait nôtre au xviii<sup>e</sup> siècle ; les Italiens se l'approprièrent à leur tour. Nous avons pris alors sur eux une large avance que, dans l'ensemble, nous n'avons conservée qu'en partie.

---

## VIII

## LA FILATURE DES DÉCHETS DE SOIE

Le tissage de la soie absorbe 16,000,000 de kilog. de soie environ. Les trois quarts sont des soies provenant de cocons dévidés, c'est-à-dire des soies tirées ; un quart sont des fils de déchets de soie.

La filature des déchets, ou, comme on dit communément, des bourres de soie, est organisée d'une façon générale comme l'est celle de la laine peignée ou celle du lin peigné. Elle donne deux sortes de produits : les fils de *schappe* et les fils de *fantaisie*, qui diffèrent par le mode de préparation des déchets (ceux-là rouis, macérés, désagrégés par l'effet de la fermentation, ceux-ci décreusés et cuits).

Le filage des bourres de soie remonte aux premiers âges de l'histoire du travail, et nous avons constaté l'existence de ce petit métier dans tous les pays et dans tous les temps. On filait au fuseau même en Chine, avant l'ère chrétienne, la soie des vers domestiques du mûrier ; on la filait aussi de la sorte dans l'Inde, dans l'Asie centrale et en Perse.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on faisait usage en Italie et en France du fil de bourre de soie. A Paris, c'était une fraude commune, vers 1250, chez les *fileresses de soye*, de remplacer par du fil de bourre de soie qu'on appelait *floret*, *florin* ou *flourin*, la soie écrue qu'elles devaient

tordre. Au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, on mariait ce fil à la soie. Nous avons trouvé dans un article de compte de 1387 ce détail que le siège d'une *châière* (chaise) de Charles VI était recouvert de velours bleu tissé sur *fil oysel*. Cette filature existait certainement au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle dans le Languedoc. Son perfectionnement n'a réellement commencé que quand la fabrique de foulards s'est développée à Lyon, et les fabricants lyonnais ont été les premiers inspireurs de progrès sans lesquels l'emploi de ces fils n'aurait pu être aussi étendu.

On file encore les déchets de soie à la main en Espagne, en Chine, au Japon, dans l'Inde et en Perse. On les file à la mécanique dans presque tous les pays de l'Europe, et particulièrement en Angleterre, en Suisse et en France.

On estime que cette industrie possède en France un matériel de 130,000 broches de filature et de retordage, qui représente un capital de 35 millions. Elle produit de 1,200,000 à 1,500,000 kilog. de fils, le produit variant à raison de la finesse des numéros des fils et du retordage (1). Elle exporte environ 250,000 kilog. de fils en écru, et le complément qui est nécessaire à notre consommation est fourni par la Suisse et l'Angleterre.

C'est une de nos industries les mieux constituées. Elle est dotée de tous les perfectionnements qu'exige sa compétition constante avec les filatures anglaises et suisses et fait grand honneur autant à l'habileté de nos constructeurs de métiers qu'à l'expérience consommée de nos filateurs quant à la mise en valeur des déchets de soie.

---

(1) D'après les renseignements de notre collègue M. P. Raffard.

La production totale, dans tous les pays, des fils de bourre de soie n'est pas de moins de quatre millions de kilog. ; elle est probablement supérieure. Nous ne parlons que des fils à la mécanique. Cette production représente une consommation de bourres dont il est difficile de connaître l'étendue, parceque ces bourres étant de différente nature ont des rendements différents. Les unes proviennent des déchets à la filature, au moulinage et au tissage ; les autres, des cocons doubles, défectueux ou percés, des cocons de vers sauvages. Ces derniers cocons, dont l'abondance, surtout en Asie et en Afrique, dépasse les évaluations qu'on avait faites, entreront peu à peu pour une plus grande part dans l'alimentation des peignages.

---

## IX

## LE RETORDAGE DE LA SOIE

L'industrie du retordage de la soie est le plus souvent oubliée; elle a cependant aussi son histoire, son histoire en Asie et son histoire en Europe. Elle était sévèrement réglementée à Paris au XIII<sup>e</sup> siècle. La tâche de la *fillaresse de soye à grans fuiseaux* était de « desvuidier, filer (le filage se disait ordinairement de la torsion d'un bout), doubler et retordre » la soie. Les Italiens faisaient commerce de soie retorse en France au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui les soies retorses ont des destinations diverses. Elles servent pour la couture et la broderie; elles sont propres à la fabrication de la passementerie, des guipures, des filets, des tulles, des dentelles, etc.

Ce n'est pas une manufacture simple et facile, comme elle paraît l'être à première vue. La soie ou le fil de bourre de soie est soumis à de nombreuses opérations et il est ouvré avec un très grand soin; la matière première, le procédé et l'apprêt sont différents suivant l'emploi. L'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis fournissent des produits irréprochables. On a réalisé de grands progrès en France; les améliorations ont été poursuivies avec persévérance et réglées de telle sorte qu'on pût satisfaire sans retard aux demandes soudaines issues du changement dans les modes.

L'industrie du retordage de la soie s'est déplacée. Elle a en quelque sorte disparu à Avignon et à Nîmes et elle s'est beaucoup réduite à Lyon et à Tours; elle est aujourd'hui concentrée à Paris surtout au point de vue de la vente, et elle y est fortement assise. Elle a diminué d'importance dans l'ensemble depuis une dizaine d'années, elle a toutefois encore une place assez large. Les ouvraisons se font en partie dans le Midi à façon : à Avignon, à Vals, à Saint-Paul-en-Jarez, etc.

On n'est pas d'accord sur le chiffre de la production. Il est naturel que ce chiffre diffère suivant les années, ne fût-ce que par suite de la différence dans le prix de la matière première. Il faut ajouter que la moindre consommation des articles de passementerie de soie par exemple a amené la diminution de la fabrication de fils retors. En même temps, on a donné la préférence aux fils de *schappe*.

Les estimations de la production ont varié de 12,000,000 à 30,000,000 de francs, en tenant compte de la baisse de prix. Il semble d'après des recherches récentes, qu'elle soit aujourd'hui de 15,000,000 de francs environ, et nous pensons qu'il faut s'arrêter à ce chiffre. Cela représente 148,000 kilog. de soies retorses et 80,000 kilog. de fils de *schappe* retors (1).

(1) D'après les renseignements de M. P. Raffard et de M. V. Mandard.



## X

## LE TISSAGE DE LA SOIE A LYON

## SON HISTOIRE

Nous voici arrivé au tissage de la soie, ou, ce qui nous intéresse le plus, à la grande industrie lyonnaise; elle a eu, elle a encore tant de grandeur que les autres fabriques sont auprès d'elle comme dans l'ombre. Nous parlerons d'elle en premier lieu.

La manufacture qui devait être la *Grande Fabrique* a été si chétive en ses commencements que nous avons eu grand'peine à découvrir, au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle, les rares ouvriers qui l'exerçaient. C'étaient surtout des femmes au xiv<sup>e</sup> siècle. Le travail des *faiseurs de tissus* à Lyon, à Paris, à Rouen, avait alors le plus de rapport avec celui des rubaniers.

On appelait *tissu*, *tixu*, un tissu de soie étroit, une sorte de ruban, toutefois autre que le ruban proprement dit ou le galon, ouvrage des *dorelotiers*. Le tissu large de soie a porté d'abord le nom de *tixu large de soye* et ensuite celui de *drap de soye*. On faisait aussi des velours. Au rapport d'un historien italien, Tegrimo, des Lucquois, que les guerres intestines avaient éloignés de leur pays, nous apportèrent leur art (*sericorum pannorum ars*) au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle; il n'est pas resté de traces du séjour de ces proscrits. On ne voit alors à Lyon que de petits tissutiers français (français, à en

juger d'après les noms), et nous n'en avons pas trouvé d'autres jusqu'au jour de l'initiative que prit Louis XI. La soie était plus abondante; elle nous arrivait par le Languedoc, la Provence et l'Italie. L'usage des étoffes de soie devenait plus général, et Louis XI s'inquiétait fort de « la grant voidange d'or et d'argent qui chacun an se fait au moyen et occasion des draps d'or et de soye », et qui montait de 400,000 à 500.000 écus d'or par an, soit de 32 à 40 millions de francs au pouvoir actuel de l'argent (1). Le roi ne vit pas d'autre moyen d'arrêter cette *voidange* qu'en disputant la fabrication des soieries à l'Italie. Il ordonna, par ses lettres données à Orléans le 23 novembre 1466, d'introduire à Lyon « l'art et ouvraige de faire les draps d'or et de soye,... en laquelle (ville) comme l'on dit en y a ja aucun commencement (2). » Il prit à son service des ouvriers « de la nacion d'Itallie (en partie venus de Gênes) et de la nacion de Grèce »; parmi eux étaient treize *fai-seurs de draps de soye* italiens : André Stella, Marquet de Venise, Maleteste de Boulongne, Raphaël de Pareto, Baldesac de Solario et autres. Un Grec, Jacques Cathacalo, « tireur d'or trait », les avait accompagnés. La ville de Lyon dut s'engager à payer deux mille livres tournois. Quatre ans après, en 1470, Louis XI ordonnait que « les ouvriers d'icellui (art et mestier) avec toutes les ustensilles mestiers moulins chaudières et autres choses nécessaires à icellui mestier estre remis, conduit

---

(1) En admettant les évaluations de Natalis de Wailly et de C. Leber.

(2) Ces lettres sont conservées dans les archives de la ville de Lyon.

et porté » à Tours. Les motifs de ce déplacement ne sont pas aussi ignorés qu'on l'a dit. On connaît assez le caractère de Louis XI pour douter que, comme il le fit dire aux habitants de Tours par un de ses généraux des finances, le 12 juin 1470, il eût « à affection de augmenter la ville (de Tours)... », parce qu'il « s'estoit tenu et se tient résidemment depuis son couronnement dans cette ville. »

La vérité est que les marchands italiens établis à Lyon et les marchands lyonnais qui se livraient au même genre d'affaires, entre autres au commerce des soieries, devaient être lésés dans leurs intérêts par l'entreprise du roi; le Consulat prit parti pour eux, il défendait le véritable intérêt de la cité à cette époque. S'il dut céder devant la volonté de Louis XI, il resta déterminé à la résistance, et plus d'un document démontre avec quelle ténacité et aussi avec quelle souplesse les conseillers de Lyon continuèrent à lutter. On trouve dans une de leurs remontrances au roi l'exposé des difficultés que rencontrait le nouvel établissement. Cette hostilité compromettait la réussite d'un projet d'ailleurs assez hardi. Les Italiens, banquiers autant que marchands, avaient des amis à la cour et n'étaient pas étrangers aux opérations de finances engagées par le roi. Celui-ci céda; il avait pris résidence à Tours, il commanda d'y porter la fabrique italienne. L'ordre fut promptement exécuté; les frais furent mis par Louis XI à la charge de ses « chiers et bien amez les conseillers de Lyon », qui durent même payer les dettes laissées par les ouvriers. Le Consulat s'estima heureux d'être délivré de ce danger à ce prix, mais il tint à fournir un état justificatif de ces paiements en tous leurs détails. L'état est curieux.

La fabrication de ces ouvriers italiens paraît avoir eu très peu d'importance. On a en effet le compte des balles de soie, achetées de 1467 à 1469, qu'ils mirent en œuvre : douze balles, pesant en tout 1,415 livres du prix de 2 écus 1/2 à 3 écus 2/3 par livre. Le prix de la soie de huit de ces balles était de 3 écus, soit au moins 240 francs environ de notre monnaie, par livre.

Voilà donc la fabrique des étoffes de soie éloignée de Lyon, et, dans le même temps, le commerce italien était en pleine force et en plein mouvement de richesse. De nombreux Italiens chassés par les discordes civiles s'étaient réfugiés à Lyon, y trouvant la sécurité pour leurs personnes et leurs biens. Ils avaient réuni autour d'eux des amis, des clients, des *facteurs*; plus d'un de ces Italiens fut banquier du roi de France, d'autres joignaient au pouvoir de l'argent la puissance politique. On voit parmi eux des Médicis, des Sforza, des Strozzi, des Spinola, des Bonvisi, des Albisse, etc. Leur haute fortune et leur influence furent à leur apogée au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ; peut-être en firent-ils trop de montre ?

Le commerce italien (commerce de marchandises et commerce d'argent) avait formé, entraîné et développé le commerce purement lyonnais; celui-ci dut à l'expédition de Charles VIII en Italie de prendre plus d'initiative, d'acquérir plus de force et de pouvoir tirer parti pour lui-même d'éléments italiens qu'il sut se subordonner. De là, une tout autre attitude. Lyon entretenait à cette époque des relations directes avec les pays du Levant.

Le commerce aux foires, qui furent célèbres à plus d'un titre, ne suffisait pas à faire vivre, à la fin du

xv<sup>e</sup> siècle, une population qui s'accroissait et qui ne trouvait de travail dans aucune manufacture de quelque importance. On fonda alors quelque espoir sur la soie. La ville voyait se former d'autres intérêts, la politique de l'échevinage changea. Des Italiens autres que les immigrants de Louis XI, Italiens cette fois indépendants, vinrent tenter la fortune. Il y avait quelque audace à le faire en présence de la libre entrée des soieries italiennes, mais le travail était aussi entièrement libre. Ce fut, dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, un Lucquois, Nicolas de Guide; ce furent, dans le même temps, Christophe et Gilbert de Crémone et d'autres. Le Consulat facilita l'établissement de ces étrangers et surtout les protégea; les voyant menacés par leurs compatriotes, il signifia sa volonté de les « garder d'oppression et moleste (1). » Les Italiens se montraient souvent des hôtes jaloux et exigeants. Cette période d'essais se prolongeait, et Lyon demeurait, comme les habitants l'ont dit en 1528, dans un mémoire au roi, dans « leur premier estat et povreté (2). »

Ce fut la raison politique qui détermina François I<sup>er</sup> à signer, « sur l'umble supplicacion » des conseillers de Lyon, les lettres d'octobre 1536, par lesquelles le roi octroya à Étienne Turquet, un Piémontais, à Barthé-

---

(1) Ce n'est pas seulement à Lyon que les Italiens recouraient à tous les moyens pour nuire à la fabrique française. A Orléans, au xvi<sup>e</sup> siècle, les marchands italiens firent jeter de la résine dans les chaudières pour détériorer la soie mise en teinture.

(2) Nous avons fondé notre étude sur les documents originaux consultés par nous dans les archives du département du Rhône et dans celles de la ville de Lyon.

lemy Naris, un Génois, et à leurs compagnons et ouvriers, venus d'Avignon, de Gênes et d'autres villes d'Italie, pour eux et leurs enfants, des privilèges et des franchises, dont les rois, ses successeurs, se firent honneur de ne pas restreindre la libéralité. François I<sup>er</sup> avait sans doute en vue l'intérêt du peuple de Lyon; il tentait, comme Louis XI et Charles VIII, d'enlever à l'Italie cette vente de soieries qu'il estimait à un million d'écus d'or, environ 56 millions de francs de notre monnaie, par an (deux fois plus que sous Louis XI); mais il voulait surtout se venger des Génois révoltés et alliés à ses ennemis. Avant d'ouvrir nos portes aux ouvriers italiens, il les avait fermées aux soieries italiennes; cette prohibition était encore dirigée contre les Génois. Elle n'avait qu'une portée politique et fut maintenue peu de temps (1).

L'institution de « la nouvelle magnifactory de vellours et draps de soye » est le véritable point de départ de la longue suite d'entreprises auxquelles Lyon doit son incomparable fabrique d'étoffes de soie. Le Consulat la dota de 500 écus d'or et exigea que les apprentis formés par les ouvriers italiens fussent pris parmi les enfants adoptifs de l'Aumône générale (2).

L'art du tissage de la soie fut donc cette fois encore tout d'importation italienne, et il fut importé de toutes

---

(1) Henri IV prohiba aussi en 1599 l'introduction des soieries étrangères; il l'avait fait à la sollicitation des ouvriers en soie de Tours. Il révoqua cette prohibition l'année suivante, cédant aux réclamations du Consulat de Lyon.

(2) Les recteurs de l'Aumône générale mettaient en apprentissage les orphelins, enfants adoptifs de l'Aumône, de préférence chez des étrangers qui exerçaient des métiers qu'il y avait intérêt à introduire

pièces. Avec les ouvriers, nous avons tiré de l'Italie les métiers à tisser et tout le matériel pour l'ouvrison de la soie et de la teinture. Sous l'impulsion imprimée par Turquet, la fabrique prit un vif et rapide essor. D'autres ouvriers italiens venaient réclamer le bénéfice des privilèges concédés par l'édit de 1536. Plus nombreux étaient les Français qui prenaient place à côté des Italiens et qui devaient les remplacer bientôt. On le voit par les noms des tissutiers et des veloutiers établis à Lyon au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. Le Consulat ne négligeait aucune occasion d'encourager les Français. Ainsi, il ordonnait, le 27 septembre 1537, au trésorier de la ville, de payer trois écus soleil à Barthélemy Gervais, maître de la soie, à Antoine Constans et à Baptiste Dupont, maîtres du métier des velours, « pour leur vin affin de leur donner couraige résider et continuer ladicte magniffac-ture des veloux..... »

Et comme en moins de trente ans le changement fut grand ! En 1553, les ouvriers manquaient « pour desvuyder, filler et retordre les soyes creues » ; on était obligé d'envoyer ces soies à Avignon et à Saint-Chamond pour les faire ouvrer. Le roi (c'était Henri II) assura à ces opérations, malgré l'opposition du Consulat, la plus entière liberté par la faculté de la sortie temporaire moyennant caution. Il avait cédé aux instances de Raoulet Viard, un Lyonnais, maître ouvrier qui avait le plus grand nombre de métiers à Lyon et qui rendit bien d'autres services à cette industrie. Henri II

---

à Lyon ou dont il convenait de favoriser le développement. Plusieurs de ces enfants adoptifs ont été aussi apprentis, au xvi<sup>e</sup> siècle, chez des faïenciers italiens, chez des tailleurs d'histoires flamands, etc.

ne fit d'ailleurs que confirmer des lettres que François I<sup>er</sup> avait données à cet effet à Viard, le 24 septembre 1541 (1). Le roi fit plus. A cette époque, des marchands conduisaient la manufacture de velours et draps de soie « sans estre assis sur le mestier et mener la navette » ; le roi ordonna qu'ils eussent le bénéfice des mêmes franchises que les ouvriers. On connaissait l'ancienneté de cette organisation propre à la fabrique lyonnaise qui, dans tant de cas, réserve au fabricant les initiatives, la direction et les risques, et laisse en dehors de lui et indépendant l'ouvrier propriétaire du métier. Cette organisation, qui tend à disparaître, comme nous le montrerons plus loin, avait on le voit, en 1553, sa part des privilèges pour cause d'intérêt public.

Nous savons par un document contemporain quel était alors le personnel occupé aux travaux de la fabrique. Le 13 février 1554, M<sup>e</sup> Mathieu de Vauzelles présentait au Consulat une requête au nom des « maistres faisans la manufacture des draptz de soye », et disait dans cette requête : « Icelle manufacture de laquelle aujourd'huy vivent en cestedicte ville plus de douze mil personnes accroistra et augmentera au grand prouffict honneur et utilité de ladicte ville. »

La fabrication du velours, du taffetas, des draps de soie, des toiles d'or ou d'argent, était alors réglée d'une façon générale par l'ordonnance du 4 décembre 1554.

Nous n'écrivons pas l'histoire de l'étoffe de soie qui serait cependant si curieuse, quoique limitée à notre

---

(1) L'ouvraison de la soie était assez mal conduite à Lyon en 1541 ; elle y était mieux faite en 1552, mais les ouvriers ne suffisaient pas alors à la demande.



fabrique, étroitement liée comme le serait cette histoire avec celle des évolutions de l'art, du goût et de la mode, dont le cours n'est jamais imprévu, quoi qu'on dise. L'étoffe de soie est particulièrement intéressante, parce qu'elle est l'expression de la fabrication.

Elle a commencé par être à Lyon la copie de l'étoffe italienne; elle gardait même le nom de celle-ci. Les damas étaient à la façon de Venise ou de Lucques, les velours à la façon de Gênes, le taffetas léger était dit de Florence, etc. Les modes italiennes s'imposèrent pendant un temps assez long. Petit à petit les influences flamandes, espagnoles, allemandes, pénétrèrent. On reproduisit à Lyon d'autres étoffes étrangères : la *ferrande* ou *ferrandine* est l'imitation en soie et laine d'une serge espagnole; une étoffe irlandaise a fourni le type du droguet, etc. Puis le génie français se fit jour. Petit à petit aussi, il y eut moins de fixité dans les types de l'étoffe, une moindre apparence de richesse et d'éclat. De là, pour la fabrique lyonnaise, plus d'initiative et d'indépendance.

La Cour de France fut la première à secouer cette sorte de joug de la mode italienne, et les Italiens se plurent même, déjà sous François I<sup>er</sup>, à nous prendre pour modèles. Le Castiglione (c'est Bernard Castiglione dont le portrait de la main de Raphaël est au musée du Louvre) accusait ses contemporains, rapporte Cortegiano, d'imiter notre costume et nos allures, « persuadés, disait-il, qu'ils doivent être pris pour de véritables Français et qu'ils en ont l'aisance, mais la vérité est qu'ils y réussissent rarement. » Catherine de Médicis contribua plus que personne à créer l'élégance parisienne. Brantôme a dit que la reine « s'habilloit tousjours fort bien

et superbement, et avoit tousjours quelque gentille et nouvelle invention. » Elle ne fut pas la seule Italienne à rompre avec les anciennes habitudes de vêtement et de toilette; elle fit prévaloir les inventions marquées au coin du goût français. Elle avait été d'ailleurs secondée par une princesse française du plus vif esprit et de la grâce la plus séduisante, par Marguerite de France, la sœur de Henri II. Paris prit vite le dessus.

Une étude historique de l'étoffe de soie serait inséparable d'une étude technique de l'étoffe aux différentes époques (diversité et ouvraison de la matière, armure, montage, ornementation, coloris, effets optiques, etc.). On voit quelles proportions prendrait une telle recherche. Au surplus cette étude se fait sans cesse en silence. Le musée historique des tissus de la Chambre de commerce de Lyon, qui possède des milliers d'échantillons de tissus de tous les temps, est pour les fabricants une source féconde d'inspirations.

Les idées qu'éveille l'observation réfléchie des œuvres d'autrefois conduisent, non pas à des répétitions sans honneur et sans profit, mais à de véritables créations soit pour la contexture soit pour la décoration ou la couleur. Les intelligents et les habiles savent le prix de ces reliques du passé; ils savent aussi qu'elles ne valent qu'en associant ces exemples aux formes et aux traits nouveaux et singuliers qui abondent dans le grand fonds de la nature. On est loin d'avoir épuisé les ressources qu'offre à l'industrie contemporaine et cette flore pour laquelle il y a tant d'interprétations également originales, dont la diversité encore en partie inconnue est si attrayante, et l'art ancien de l'Asie dont la science, la fantaisie et la libre conception nous confondent.

L'art du tissage a grandi lentement à Lyon, en présence de la rivalité écrasante des fabriques italiennes, entravé par les marchands italiens, malgré des obstacles sans nombre. Il est assez difficile d'en juger, parce que « l'art et artifice des draps de soye », comme on disait alors, a eu des fortunes diverses. Cependant on peut se faire une idée de l'état des choses. Lors de l'entrée de Henri II à Lyon, en 1548, on voyait dans le cortège quatre cent cinquante-neuf tissutiers, vêtus « de velours blanc et noir tout passementé et pourfilé d'or. » En 1575, les maîtres du métier ont dressé pour le Consulat le rôle de tous les *ouvriers* (c'étaient les maîtres); on ne comptait que douze fileurs de soie (mouliniers); cent soixante-un veloutiers, trente taffetatiens et seize teinturiers de soie. Le nombre est bien petit, mais les temps étaient troublés. Néanmoins la manufacture grandissait, s'ouvrant sa propre voie. La consommation en favorisait les progrès. « La dissipation des draps d'or, d'argent, de soye et de laine et de passemens d'or et d'argent et de soye, est très grande », a observé un écrivain du temps de Charles IX. Antoine du Pinet, faisant en 1564 la description de Lyon, tenait le même langage. Il signale « l'abus (des draps de soye) lequel i'ay veu si grand en ceste ville (de Lyon), dit-il, que les tailleurs y estoyent princes, et comme petitz roys, tant estoyent grandes et superfluës les façons des habillemens... (1). » La dépense devint si élevée que le prix des draps de soie fut fixé par une ordonnance du roi du 21

---

(1) *Plantz, pourtraictz et description de plusieurs villes et forteresses tant de l'Europe Asie et Afrique que des Indes et terres neuues.*

novembre 1577 (1). Cet édit de *maximum* eut à bref délai le sort de toutes les lois de ce genre. On ne voit inscrits sur le rôle de 1575 que des veloutiers et des taffetiers, mais l'on faisait à Lyon toutes sortes d'étoffes unies et autres. Quand on lit les lettres de marchands de Paris adressées à Guyot de Masso dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, on remarque avec surprise comme est fréquente, moins de vingt-cinq ans après la venue de Turquet, la demande de velours, de damas à feuillages, de camelots de soie à ondes, de fabrique lyonnaise, qui entraient dans les assortiments avec les velours de Gênes et d'Avignon, les satins de Gênes. Les velours de Lyon étaient les plus demandés. Pour les étoffes brochées, on n'en était plus réduit en France à l'imitation pour ainsi dire servile des soieries italiennes; plus d'un de nos peintres donnait le dessin. Les exemples ne manquent pas. On voit même à Lyon, dans le premier tiers du xvi<sup>e</sup> siècle, des peintres décorer *par la peinture* et semer d'ornements d'or des robes de taffetas. En France, aussi bien qu'en Italie, on trouve la participation naturelle, complaisante et, comme le dit Vasari, sans en avoir honte (*senza vergognarsi*), de grands artistes aux travaux de l'industrie. Jean Cousin, a fait « les portraictz des orfroys de chappes de damas. »

A progresser lentement, la fabrique de Lyon a acquis une solide assiette; elle a su tenir tête à toutes les concurrences, d'abord à la concurrence de l'Italie et de l'Espagne, ensuite à celle des Flandres et de l'Alle-

---

(1) Ordonnance du Roy, sur le faict de la police générale de son Royaume, très intéressante pour l'histoire des étoffes de soie.

magne, plus tard à celle de la Hollande, de l'Angleterre et de la Suisse. Faisant effort pour innover dans un temps où l'innovation devait être tempérée et était sévèrement réglée, forcée par la difficulté des temps à servir de préférence les consommations étrangères, elle était impatiente d'étendre le cercle de son action. C'est ainsi qu'elle apporta à cette manufacture, qui semblait comprimée par les ordonnances tyranniques du xvii<sup>e</sup> siècle, les modifications imprévues et successives qui lui permirent de mettre à profit toutes les occasions de satisfaire aux besoins nouveaux et d'abaisser le prix. Elle usa de la liberté en gardant les apparences de la réglementation. Elle sut, en appliquant aux riches étoffes les raffinements qu'on obtient de l'art et d'une technique savante, entreprendre résolument le tissage des étoffes unies ou façonnées les moins coûteuses, voire même des étoffes mélangées, et cependant, pendant longtemps à Lyon, on n'a pas été éloigné de trouver « déshonneur et scandale » au mélange de la soie avec la laine, le lin ou le coton. La nécessité fit loi ; il y avait en ce temps de restriction, un accord tacite pour n'en pas tenir compte. D'Herbigny a bien marqué le caractère de cette évolution qui se produisit dans le dernier tiers du xvii<sup>e</sup> siècle : « Plus que jamais, a-t-il dit, on se perfectionne dans la délicatesse des desseins et du travail, et quelques-unes des principales fabricques s'y attachent par préférence à la richesse de l'étoffe. »

Ce à quoi l'on s'attachait le plus, c'est à la fabrication pour la vente à l'étranger et à cette vente. La Chambre de commerce de Lyon tenait en 1704 le langage qu'elle devait tenir près de deux siècles plus tard : « Nous n'avons constamment que la ressource de

notre commerce avec l'étranger qui puisse rétablir le Royaume affoibly par plus de Trente années de guerre presque continuelle. Nos manufactures de la soyerie et de la dorure ont atteint chez nous une perfection qui les a fait rechercher par ceux mesmes à qui nous les avons enlevées. Nous comptons beaucoup sur l'industrie et l'invention de nos ouvriers, sur la variation des desseins, et sur le goût des Dames de Paris pour le renouvellement des modes. »

Les ouvriers se sont aussi donné pleine carrière, par leur « industrie et invention », dans un autre champ. Le métier à la tire italien de Jean le Calabrais avait été introduit par Louis XI. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, Claude Dagon l'a perfectionné à ce point que la fabrication a été tout à fait transformée, et les inventions se sont succédé depuis lors sans plus jamais s'arrêter.

Il fallait suivre attentivement le cours des modes qui furent aussi en ce temps-là très diverses. On se rappellera que, sous Louis XV, par exemple, les femmes prirent la fantaisie de ne « s'habiller autrement qu'avec de la mousseline et de la toile. » Et un homme d'État napolitain, ami de Diderot et de d'Alembert, le marquis Caraccioli, écrivait en 1770 : « On ne voit plus les femmes qu'en déshabillé toujours en blanc, en hiver comme en esté, et cette mesquine monotonie ne ressemble en rien à la véritable parure... C'est un délire qui ne peut pas toujours durer (1). »

Ce *délire* ne dura pas longtemps en effet. Vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les soieries étaient en pleine vogue.

---

(1) *Voyage de la Raison.*

La *Grande Fabrique* était dans tout son éclat; elle surpassait les autres manufactures par l'habileté de ses chefs d'industrie et de ses ouvriers et par une originalité de style qui était en quelque sorte indépendante de l'art de cette époque, quelque charmant qu'il ait été. Elle réunit à cette époque toutes les supériorités, pour le métier, la science de la tisserie, la teinture, pour la composition décorative, le dessin et le coloris. Philippe de La Salle en a laissé dans ses ouvrages l'expression la plus haute. Les esprits pénétrants ne se laissaient pas décevoir toutefois par le spectacle de ces élégances exquises. Ils avaient le sentiment que le temps n'était pas éloigné où il faudrait réduire encore davantage le coût de cet art raffiné. Nous en avons recueilli plus d'un témoignage, et Roland de la Platière qui devait être deux fois ministre en 1791, écrivait en 1785 (il était alors inspecteur des manufactures) : « Telle est la boussole des manufactures dans la balance des États : industrie et bas prix... On ne verra plus de succès établis sur aucune autre base. »

La Révolution remplit les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. La fabrique est à peu près anéantie. Cette destruction n'aura qu'un temps : l'industrie, comme la ville de Lyon, se relèvera de ses ruines. Mais la Révolution aura eu une autre et plus profonde action. Elle aura brisé l'ancien moule social; elle aura fait surgir une société nouvelle constituée sous des lois, dans des conditions et avec des idées différentes, ayant des besoins, des ambitions et des entraînements tout autres. Le mouvement démocratique a pris naissance; il progressera d'une marche inégale sans doute, mais continue; il produira ses conséquences nécessaires, et dès lors le travail

industriel devra être ordonné pour donner satisfaction à des exigences qui deviendront successivement plus impérieuses. On verra plus loin les transformations accomplies.

L'histoire de la fabrication n'a été marquée à aucune époque par autant d'inventions. Nous n'observons toutefois cet élan inattendu que pour ce qui ne touche pas à l'art. Tout devait être et tout fut renouvelé : matières, métiers et outils, science du tissage, teinture et apprêt.

Il en fut autrement pour les choses de l'art. On gardait à Lyon la tradition du vrai décor de l'étoffe, et quelques-uns des grands fabricants ont été artistes autant que leurs devanciers, mais le sens du goût fut émoussé en France pendant plus de la première moitié de notre siècle, et un fort enseignement du dessin et du coloris fit défaut. Supérieur à tous ses rivaux, Lyon fut inférieur à lui-même. Il a regagné une grande partie du terrain perdu depuis la Révolution.

Les soies de tous les pays ont trouvé leur emploi. Celles de la Chine et du Japon jouent à présent, depuis trente ans à peine, le plus grand rôle dans le tissage; elles sont devenues indispensables. Naguère on ne savait pas tirer parti de certaines sortes de soie, et il y en avait qui n'avaient qu'une application particulière et incertaine; aujourd'hui l'ouvraison donne même souvent à la soie les qualités que le fabricant attend d'elle. Les soies de vers à demi domestiques ou sauvages, tirées ou filées, excellentes pour des emplois spéciaux, ont pris place dans l'alimentation ordinaire de la fabrique; l'emploi de ces dernières soies augmente.

La filature de la *schappe* et de la *fantaisie* a été une véritable création; ces matières ont fourni au tissage une ressource précieuse.



La teinture, ce métier qui a des liens étroits avec la science et dans lequel l'invention a toujours marché à Lyon de pair avec l'application, est devenue une industrie puissante. Notre palette a été chargée des nouvelles couleurs dérivées de la houille, dont le charme fait oublier comme elles sont fugitives.

Le métier à tisser, à bras ou à la mécanique, a été amélioré en tous ses organes. Le tissage de la soie réclame de la part de l'ouvrier tant d'habileté, de soin et de tact qu'il semblait que le procédé automatique dût être à toujours écarté. L'ingéniosité a été telle que, grâce à des inventions et des perfectionnements successifs, les difficultés ont été vaincues.

Les métiers mécaniques pour les soieries ont aujourd'hui une structure et un caractère spéciaux imposés par la nature d'un travail qui est véritablement exceptionnel. La vitesse a été très prudemment réglée. Les systèmes sont divers. Des conceptions originales ont pris naissance au cours de la construction de ces métiers qui est toujours fine et soignée. On n'a pas encore réalisé tous les progrès nécessaires; c'est ainsi que, pour une même étoffe, le métier mécanique exige l'emploi d'une matière de qualité supérieure. On poursuit les recherches, et la spécialisation complète du métier ne tardera pas à être achevée. Ne dit-on pas qu'elle est près d'avoir été réalisée aux États-Unis? Vaucanson avait imaginé en 1745, pour son métier à tisser les soieries unies, les deux dispositions qui sont restées le principe fondamental du tissage mécanique. L'adaptation définitive à la soie ne devait être assurée qu'un siècle et demi plus tard. L'Angleterre nous a devancés dans cette voie. On sait, par une lettre d'un

de nos premiers fabricants, Aimé Régny, à la Chambre de commerce de Lyon, du 25 février 1825, que ce procédé de travail était près d'être appliqué aux soieries en ce pays à cette époque (1).

Un événement d'importance égale s'est produit, et dans cette direction, cette fois, toutes les découvertes ont éclos à Lyon. Le métier simple à lisses ne permettait de produire que des étoffes à combinaisons simples de fils; il eût fallu trop multiplier les lisses, trop compliquer le métier, pour obtenir des effets plus variés. On avait recours pour les étoffes façonnées au procédé chinois de la *tire*, resté en usage en Chine dans son originalité primitive, modifié à Lyon au xvi<sup>e</sup>, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Bouchon, Falcon et Vaucanson avaient trouvé des principes d'action qu'il était réservé à Jacquard, en 1803, de rendre féconds, et son collaborateur Jean Breton devait bientôt, en 1812, par une autre invention, rendre le métier d'un fonctionnement régulier et facile. Le tambour à chariot de Vaucanson et le système des bandes de carton de Falcon restaient sans application utile; Jacquard, en inventant le mécanisme qui les associait, a fait aussi une œuvre propre, celle qui devait rendre son nom à jamais célèbre. Bref l'instrument nécessaire à cette grande fabrication des étoffes de soie brochées ou façonnées était définitivement créé en 1812; la fabrication prit un nouvel élan et fut portée à un haut

---

(1) Régny ne s'inquiétait pas alors des conséquences que devait avoir cette application. « L'Angleterre, dit-il, ne pourra jamais enlever à Lyon cette disposition naturelle, ce génie inventif dont sont doués nos fabricants. »

degré de splendeur. Breton avait donné à la mécanique Jacquard sa dernière forme. Des perfectionnements y ont été encore apportés, tant à elle qu'aux machines, aux appareils et aux accessoires qui s'y rattachent. Cet outil, qui a conservé le nom de Jacquard, devait assurer le succès des entreprises lyonnaises. Il devait conduire à d'autres inventions. Les idées des Bouchon, des Falcon, des Breton, de ceux qu'ils ont inspirés, ont déterminé des applications diverses. Le battant à espolins brocheurs, qui permet de brocher simultanément tous les effets d'une même ligne, est aussi une invention lyonnaise; il est dû à Prosper Meynier. Meynier, cet esprit si ingénieux, a doté le tissage de la soie d'autres inventions. L'histoire de la fabrique lyonnaise au XIX<sup>e</sup> siècle est presque tout entière dans l'histoire des perfectionnements des instruments de travail. Inventions et perfectionnements dans la construction du métier et de l'outillage accessoire, tout a été accompli à Lyon même.

D'autres changements, ceux-ci d'un autre genre, ont eu lieu dans notre siècle. Ils ont été la conséquence de l'état social nouveau, du plus grand esprit d'entreprise de notre commerce sous le régime des traités de commerce, de la révolution dans la façon de se vêtir.

La soie a été plus souvent remplacée par le fil de bourre de soie, plus souvent et en plus grande proportion associée à la laine, au lin ou au coton. Nous avons suivi en ce dernier point les Allemands. L'industrie allemande, comme le constatait en 1844 un homme qui avait à la fois une rare droiture de jugement et une expérience acquise à la meilleure école, Ch. Legentil, l'industrie allemande « se propose pour but de produire beaucoup

et à bon marché ; elle vise plus à l'économie qu'au fini, qu'à la qualité et à l'élégance du produit... Dans le travail de la soie, l'habitude des mélanges, si familière aux Allemands, se reproduit en mille applications ». La fabrication des étoffes de soie mélangée, qui était en 1840 de 23 millions de francs, s'est élevée en 1893 à 151 millions, représentant non plus 9 pour 100, mais 40 pour 100 de la production lyonnaise. Industrie très vivante, très hardie, dans laquelle les initiatives, les créations, l'intelligence et l'adresse technique ne sont pas moindres que pour les autres branches de la manufacture. Une autre industrie devait compléter l'œuvre de démocratisation de l'étoffe de soie, et celle-là, issue d'un sentiment fort juste des besoins nouveaux, peut être regardée comme tout à fait neuve. C'est l'industrie du *teint en pièce*. Le tissu fabriqué avec des fils écrus (soies, fils de *schappe*, de coton), est teint après le tissage. On est arrivé à atteindre avec les étoffes de ce type, toutes avec mélange de coton, les dernières limites du bon marché ; on les a revêtues en même temps de dessins élégants et d'un frais coloris. Elles ont le bénéfice des dernières inspirations de la mode. Une teinture savante, le dessin, l'impression et les apprêts ont permis d'obtenir à peu de frais les apparences si recherchées de la nouveauté et presque du luxe. Il y a de ces étoffes qui sont fort séduisantes. D'une idée ancienne on a fait une idée neuve par une mise en œuvre très intelligente de tous les moyens d'exécution. Mécaniciens, filateurs, teinturiers, imprimeurs, apprêteurs, tous étaient préparés à une telle tâche et assez habiles pour en assurer le succès. Cette création est d'hier : elle a fait naître à Lyon un mouvement d'affaires de plus de 50 millions.

La science et l'art, les seules forces souveraines, sont un fonds commun dans lequel chaque peuple puise librement. Les Lyonnais ont su, autant et peut-être plus qu'aucun autre peuple, mettre à profit les enseignements de l'un et de l'autre. Ils savaient que la science est, suivant la parole de Montaigne, « un outil de merveilleux service. » On l'a vu pour la mécanique du tissage et pour les transformations de la teinture. On l'a vu aussi, pour la composition et le dessin, par le puissant mouvement qui s'est produit au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. De la fabrique de Lyon il est sorti alors des soieries qui étaient des chefs-d'œuvre. Dans ce siècle-ci, avec une société transformée, avec une condition sociale plus d'une fois troublée, avec une succession de crises, de guerres, de révolutions, de concurrences, la décoration de l'étoffe devait perdre de sa grandeur; elle a encore un rare attrait. Mais, en la comparant à nos propres œuvres dans le passé, nous déplorons son affaiblissement. Quand on tient compte du goût de ce temps-ci et des productions de nos concurrents, de ceux dont on dit la rivalité si menaçante, les esprits les plus moroses et les plus inquiets reconnaissent que nous avons gardé notre supériorité, supériorité relative sans doute, mais en fait supériorité actuelle certaine. Lyon a toujours fourni à la mode, pour ce qui était de la soie, des renouvellements infinis.

Au point de vue du goût et du sentiment de l'art de l'ornement, la fabrique de Lyon a trop subi en ce siècle-ci des influences contraires à son propre entraînement; elle a perdu pour un temps le sens fin qu'elle avait retenu d'une sorte de familiarité qu'elle avait eue d'abord avec l'art italien, et qui s'était aiguisé par suite de

l'autorité qu'avait pris sur elle notre art français du xvi<sup>e</sup>, du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. On avait acquis à Lyon par une quasi-communauté de travail avec les dessinateurs et les peintres une aptitude qui est devenue traditionnelle. On en a la preuve par cette explosion qu'on a observée à l'Exposition universelle de 1889. C'a été comme un brusque réveil sous l'excitation d'un retour de la mode aux étoffes brochées ou façonnées. C'a été un éblouissement. Nous devons le rappeler ici, car il ne faut pas laisser oublier de telles manifestations glorieuses et réconfortantes. On ne croyait pas à l'intensité de cette force latente, à la permanence de cette science merveilleuse de la tisserie qui permet de donner tant de relief et de charme à un art très moderne d'un naturalisme tempéré dont on aurait dit la notion innée dans l'esprit de nos fabricants. On a eu là des exemples nombreux de cette maîtrise du *grand façonné* qui appartient toujours à Lyon. Nous n'assurons pas qu'on n'ait pas observé en tout cela quelque confusion, quelques incorrections ou quelque excès d'audace, mais cet art décoratif était plein de verve et d'éclat. Le dessin était relevé par un coloris savant et parfois d'une tonalité nouvelle. L'ornementation vivement tracée arrivait à l'originalité. Ce qui manque à notre siècle, dit-on, c'est l'invention, c'est un style nouveau, et l'on n'excellerait en ce siècle, à en croire des esprits chagrins, que dans la copie habile des inventions du passé, d'inventions qui ne sont ni dans leur vrai cadre ni selon l'esprit du temps présent.

On n'a pas à exprimer ce regret pour la fabrique lyonnaise qui n'a pas d'ailleurs les hautes envolées du grand art. Elle sait, elle, où chercher et où trouver l'inspiration,

quand le souci de ses intérêts l'exige. On l'a vu en 1889. Elle a fondé ses thèmes de décoration sur l'étude des œuvres de la nature. Elle avait là, et elle le savait, un champ d'études naturel et infini, et rien que par la fleur et la feuille, avec les formes et les couleurs, bien vieilles et cependant toujours nouvelles, suivant l'interprétation qu'on en donne, singulières souvent et toujours belles, que la vie végétale montre à profusion, la fabrique a renouvelé ses procédés d'enjolivement ou d'enrichissement de l'étoffe.

Il ne faut ni médire de notre âge ni désespérer de ce que peut donner l'effort humain, sous l'aiguillon de la nécessité ou du devoir. L'ensemble des produits sortis en 1889 de tant d'ateliers différents a montré à quelle hauteur le travail a atteint d'un bond soudain. Et l'on doit être, par cet exemple, convaincu de ceci, que, de nos jours, à Lyon, l'intelligence et la force sont partout et qu'il y a une réserve invisible de ressources pour le travail. La branche de ce qu'on appelle le *grand façonné*, en ajoutant à son ancien éclat, ne s'est pas élevée seule, elle a élevé avec elle toute la fabrique. Le petit groupe qui représente d'ordinaire cette industrie un peu étroite était devenu alors légion.

---

## XI

## LE TISSAGE DE LA SOIE A LYON

## SON IMPORTANCE

Nous avons tracé rapidement le cours qu'a suivi la fabrique lyonnaise pendant les cinq derniers siècles. Cette fabrique n'a pas eu d'éclosion artificielle; apportée d'Italie, elle a dû soutenir en ses commencements la rivalité ardente de l'Italie, dont plusieurs des plus fameuses nations furent longtemps maîtresses en cet art difficile. Le peuple lyonnais l'a disputée longtemps et péniblement à ses voisins d'au-delà des Alpes.

Au temps des prospérités et au temps des désastres, avec ou sans protection, notre peuple a pris et a gardé l'habitude du travail et de l'effort; il n'a jamais été effrayé de la liberté. Loin de là, il l'a demandée. Le Consulat suppliait le roi en 1560 que « tous subsides généralement imposés sur les marchandises étrangères soient tollus (1) »; il écrivait à Henri IV en 1598

---

(1) Les échevins ont toujours protesté contre l'imposition de droits de douane qui était de la part du roi une mesure fiscale, mais ils ont dû la subir plus d'une fois. Ainsi l'on voit, dans l'édit de réforme du 17 août 1570, que le droit était relevé, pour les velours italiens de six à dix sols par livre en poids, pour les satins, les damas, les taffetas, etc., de Venise, de cinq à huit sols, pour les velours de Tours, de cinq à six sols, etc.



que « de la défense des marchandises étrangères ne pouvoit procéder aucun avantage à ses subjects... et que les rois ses prédécesseurs ont été conseillés de laisser la liberté au commerce. » Lyon a même cherché les concurrences au dehors. Il en est venu par de telles épreuves à conquérir la suprématie. La fabrique de Lyon est devenue l'école de tissage de l'Europe.

La fabrique lyonnaise a connu des alternatives de prospérité et de dépression. L'étoffe de soie ayant été longtemps l'expression la plus marquée de la richesse et du luxe, il est naturel que sa production ait suivi les mouvements de la fortune.

S'il y avait à Lyon, vers 1650, 18,000, et, vers 1675, 10,000 métiers pour les soieries, on en comptait à peine 4,000 à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Le tissage de la soie étant réservé à Lyon aux catholiques, en vertu des règlements de 1667 (il était libre ailleurs), la révocation de l'édit de Nantes ne pouvait pas avoir et n'a pas eu dans cette ville les effets qu'on lui a attribués (1); les misères de la guerre, la détresse publique et la désorganisation du marché des capitaux n'ont que trop suffi à faire mettre à bas les deux tiers des métiers. Leur nombre s'était relevé à 8,380 en 1739 et à 11,000 en 1768; il s'abaissa à 9,330 en 1788, et il tomba à moins de 2,000 lors de la Révolution. Il a monté par degrés jusqu'à 27,450 en 1840. Nous ne parlons que des métiers montés et en activité dans Lyon. La fabrique faisait battre en outre en

---

(1) Nous avons démontré ce fait dans notre livre sur *les Protestants à Lyon au xvii<sup>e</sup> siècle*, 1891.

1840, 30,050 métiers en dehors de Lyon. On a estimé pour cette même année la production lyonnaise, qui disposait de 89,000 ouvriers, à 253,470,000 francs ; elle s'est élevée à 396 millions de francs en 1868 et à 460 millions en 1872. On admettait alors qu'elle alimentait de 110,000 à 120,000 métiers, dont 30,000 battaient dans la ville de Lyon. Ces 120,000 métiers consommaient 2,200,000 kilog. de soie par an et produisaient pour 460 millions de francs environ d'étoffes.

On peut suivre pendant une période de vingt-cinq ans, dans des statistiques régulières, les mouvements de la production de la fabrique de soieries de Lyon. Ces mouvements, quand on observe les détails, c'est-à-dire la division des étoffes par catégories, mettent en lumière les évolutions des modes. Ainsi, pour les failles, les taffetas, les satins et les velours unis de pure soie, 103 millions en 1879 et 65 millions en 1893 ; pour les moires, 600,000 francs en 1879 et 7 millions en 1893 ; pour les armures de pure soie pour robes, 2 millions en 1879 et 43 millions en 1893 ; pour les étoffes façonnées de soie mélangée, 12 millions en 1879 et 21 millions en 1893.

Nous hésitons cependant à faire usage de statistiques pour donner la mesure des progrès accomplis et du degré d'activité entretenu dans les ateliers. On ne peut instituer en effet de comparaisons que quand les nombres ont la même valeur, ou plutôt représentent des objets de même valeur. Il n'en est pas de même ici.

Prenons la statistique abrégée de la production (1) :

	TISSUS DE SOIE TULLES, PASSEMENTERIE DE SOIE, etc.	TISSUS DE SOIE
	Millions	Millions
De 1874 à 1878.....	404	384
De 1879 à 1883.....	370	345
De 1884 à 1888.....	367	335
De 1889 à 1893.....	381	356

Ces moyennes quinquennales suffisent à donner la mesure de la puissance de l'industrie. Mais, dans ces vingt années, le prix de la soie a baissé, et cette baisse a été très forte, de sorte qu'il faut reporter sur le coût de la matière une différence notable. En réalité les 381 millions de 1889-1893 représentent un métrage et un poids d'étoffes beaucoup plus grands qu'en 1874-1878, et l'on peut compter que, à l'ancien prix de la soie, la production de la dernière période aurait été de plus de 460 millions.

La façon dont la production est divisée présente un intérêt particulier. Nous en donnons ci-après un aperçu :

---

(1) Ces estimations de la production ont été établies par la Chambre syndicale des fabricants d'étoffes de soie de Lyon et ont été approuvées par la Chambre de commerce de Lyon. Il faudrait les diminuer un peu afin de tenir compte des tissus asiatiques importés pour recevoir une façon complémentaire à Lyon.

*Production moyenne par an*

	1884-85	1886-87	1888-89	1890-91	1892-93
	Millions	Millions	Millions	Millions	Millions
<i>Étoffes de soie pure :</i>					
Unies .....	125 »	137 2	149 9	136 1	160 5
Façonnées ou brochées	32 9	32 2	42 2	37 9	32 9
<i>Étoffes de soie mélangée de laine ou de coton :</i>					
Unies .....	121 8	128 4	125 9	122 4	124 3
Façonnées.....	25 3	26 2	22 7	24 3	22 5
<i>Étoffes de soie mélangée d'or, d'argent, etc., pour le Levant et l'Inde....</i>					
	4 7	6 1	5 1	4 8	5 »
<i>Tissus divers :</i>					
Crêpes, gazes, etc....	15 2	21 2	18 9	18 1	13 8
	324 9	351 3	364 7	343 6	359 »

La somme de 380 millions, montant de l'évaluation faite par la Chambre syndicale des fabricants, nous paraît devoir être regardée comme exprimant, au prix moyen de la soie en 1893, non pas le pouvoir producteur, mais la production effective de la fabrique. Le pouvoir producteur de celle-ci est supérieur. Nous nous sommes trouvés, depuis une quinzaine d'années, en présence d'une moindre surface et d'un moindre pouvoir de consommation au dehors, c'est l'effet de crises politiques ou financières survenues en plusieurs pays et en même temps de concurrences plus pressantes issues de progrès de nos anciens rivaux, de l'introduction ou du développement de la même industrie dans d'autres contrées. Les progrès de la politique protectionnistes ont aussi resserré successivement les débouchés.

380 millions de produits d'une fabrication de cet ordre, cela correspond à 230 millions environ de salaires et de profits, et si l'on fait le compte de tout le monde qui vit de ce travail, tant du tissage lui-même que de toutes les manipulations préparatoires ou complémentaires, on arrive sans peine à un total de trois cent mille ouvriers et ouvrières qui y trouvent leur unique gagne-pain.

Trois cents fabricants environ conduisent cette grande industrie. Chose étrange, il n'y a pas eu dans ce personnel directeur une transformation pareille à celle qui s'est opérée dans le déplacement du travail et le matériel; cependant la transformation a commencé.

Nous ne sommes plus au temps où tout était concentré dans la ville; nous ne parlons pas de ce passé lointain où l'ouvraison même se faisait à Lyon. On n'a qu'à remonter à soixante ans en arrière pour trouver dans l'enceinte de la ville actuelle 25,820 métiers et 6,260 métiers aux environs. C'était le temps du régime des petits ateliers urbains, des tisseurs chefs d'atelier, propriétaires du métier et du petit outillage, à la fois entrepreneurs, ouvriers et presque artistes. Le fabricant avait l'atelier à sa porte et à sa disposition; il n'avait la charge ni du métier ni de l'ouvrier. Il n'y a plus à Lyon, dans ces ateliers indépendants, que 16,000 métiers, 17,000 au plus, et il n'y a qu'une partie, et quelquefois qu'une petite partie, de ces métiers qui soient en activité. La nécessité de faire emploi d'une main-d'œuvre moins coûteuse, imposée par la concurrence des fabriques étrangères, a amené le déplacement du tissage. 50,000 à 55,000 métiers à la main sont disséminés à la campagne dans le département du Rhône et dans les

départements voisins, de l'Isère, de la Loire, de l'Ar-dèche, de la Drôme, de la Savoie, de l'Ain, de la Haute-Savoie, etc. L'organisation est ici différente. La plupart des métiers, agglomérés ou isolés, appartiennent à des entrepreneurs à façon, grands ou petits; la part des fabricants est relativement faible. Enfin dans la même région, 25,010 métiers mécaniques sont montés dans de grands établissements. On a mis à profit sur bien des points les forces naturelles des rivières ou des torrents, et à cette économie s'est ajouté l'avantage de disposer d'une population laborieuse. Les usines (on en compte 210), fortement outillées, sont aux mains d'industriels qui font exécuter le tissage, les uns à façon, les autres pour leur compte. 9,970 métiers travaillent pour le compte des fabricants propriétaires de ces métiers et 15,040 à façon.

On voit que, malgré l'opinion contraire qui prévaut encore, des fabricants lyonnais sont propriétaires de métiers mécaniques. On peut citer de ces fabricants qui ont édifié, même depuis longtemps, de grandes usines dont l'organisation peut être présentée en modèle, soit pour la bonne ordonnance et la perfection des moyens de production, soit pour les efforts tendant à assurer la permanence du travail de l'ouvrier et à améliorer sa condition morale, intellectuelle et matérielle.

70,000 métiers à la main et 25,000 métiers à la mécanique (chaque métier mécanique équivaut comme travail au moins à trois métiers à la main), cela confirme les évaluations précédentes. Ces métiers figurent ce pouvoir producteur, à la ville et à la campagne, dont nous avons fait mention plus haut; il y en a une partie, variable suivant les circonstances, qui ne battent pas. Ils

représentent à eux seuls un capital immobilisé de 65 à 70 millions, et il ne faut pas compter moins de 40 millions pour l'autre partie de l'outillage de la fabrique, c'est-à-dire pour les travaux accessoires, la teinture, l'impression, les apprêts, etc., etc.

Il est bien difficile de supputer les quantités de matières qu'absorbe l'industrie lyonnaise à elle seule, car il entre dans les calculs des éléments qui en augmentent l'incertitude : c'est le mélange des fils de *schappe*, de coton ou de laine, d'or et d'argent, c'est aussi la teinture. On a pu faire un compte, hypothétique sans doute, mais qui ne doit pas être éloigné de la vérité, parce qu'on l'a fondé sur des déclarations de détail qui paraissent dignes de foi et dont le contrôle a été possible dans une certaine mesure : 2,000,000 à 2,200,000 kilog. de soies ouvrées (trames et organsins), 800,000 à 900,000 kilog. de soies grèges, 600,000 à 700,000 kilog. de fils de déchets de soie, 2,000,000 à 2,500.000 kilog., de fils de coton ou de laine peignée (1).

Les enregistrements faits à la Condition des soies de Lyon permettent de connaître d'une façon presque certaine la provenance des soies qui alimentent le tissage. L'Asie en a fourni 57 pour 100, l'Italie, 17 1/2 pour 100 et la France 12 pour 100 (c'est la moyenne des sept dernières années). Les approvisionnements de soie des manufactures lyonnaises sont donc pour près des 9/10 tirés de l'étranger.

---

(1) Cette estimation de la quantité des matières mises en œuvre a été faite par la Chambre de commerce de Lyon; la consommation des fils de coton ou de laine est peut-être plus élevée aujourd'hui.

## XII

## LE TISSAGE DE LA SOIE A LYON

## SES PRODUITS

Nous avons essayé de montrer ce que la fabrique de Lyon a été dans le passé, et nous avons laissé en dehors du cadre de notre étude ces époques brillantes où cette fabrication florissante, renommée, et, quoique une des dernières venues, l'égale, sinon la supérieure de ses rivales, était déjà une des gloires de notre pays. Il n'est pas jusqu'à Richelieu, dont le génie politique ne s'arrêtait guère cependant à prêter attention aux entreprises du travail qu'on tenait alors pour fort humbles, qui n'ait reconnu, en parlant de Lyon, que de son temps « la France étoit assez industrielle pour se passer des meilleures manufactures de ses voisins. »

La fabrique lyonnaise n'est plus l'ancienne industrie presque fermée, vivant d'une vie d'exception et ayant un organisme à part, dans laquelle il semblait que la conception nouvelle du régime industriel ne pourrait jamais être appliquée.

Ce qu'on a appelé avec quelque mépris l'industrie domestique et qui était fondé sur le travail indépendant à façon s'est amoindri à Lyon, à ce point que le déplacement et le renouvellement très lent de ces nombreux tisseurs propriétaires-ouvriers, sont pour plus d'une raison un malheur. Cette élite de travailleurs libres, fiers, ingénieux, habiles et d'une trempe rare, était une force; elle



n'est heureusement pas perdue tout entière. Mais la grande manufacture avec ses moyens de production mécaniques, avec sa concentration de métiers et d'ouvriers, cette grande manufacture est aujourd'hui un des fondements de la puissance industrielle de Lyon. Elle possède, nous l'avons dit, 25,000 métiers mécaniques, tous de types spéciaux, appropriés à ce tissage qui a des exigences inconnues dans les autres fabriques. Elle a des organisations diverses actionnées par des moteurs de toute sorte. Elle a l'usine où toutes les formes du travail sont réunies, où la soie entre en cocons et d'où elle sort en étoffes; elle a celle qui est consacrée à une des divisions du travail. Enfin, toujours dans les usines, on trouve ici la propriété aux mains du fabricant qui a le gouvernement de toute l'entreprise, là l'établissement institué pour la seule tâche à façon. Et les fabricants gagnent relativement du terrain sur les tâcherons; nous voulons dire que les premiers augmentent en nombre et en importance. Pour les métiers à la main, nombreux encore dans les campagnes, même diversité: ils ont pour propriétaires ou l'ouvrier ou l'entrepreneur à façon ou le fabricant; ils sont agglomérés ou isolés.

Tout cela est nouveau, nous l'accordons. Tout cela est la conséquence de la place nouvelle que l'étoffe de soie a prise dans la consommation.

La soie n'est plus réservée pour les étoffes de soie les plus rares. La fabrique des soieries n'a plus à ne chercher que l'invention des plus hautes élégances. L'excellence de la matière, la science et la correction de la tissure, l'art dans le dessin, la perfection dans l'exécution, sont devenus l'exception. Ces mérites, nous en avons gardé le secret. Nous les retrouvons

dans nos *grands façonnés*, et, si diminuée que soit la part de ceux-ci dans la production, ils suffisent pour nous maintenir au rang élevé auquel nous avons atteint, ils affirment notre supériorité. Ce pavillon couvre toute notre marchandise.

Le bon marché, ou plutôt le bas prix, est l'objectif principal que le fabricant a en vue; tout le reste est subordonné à ce prix qui a été toujours décroissant depuis plus de vingt ans.

Division des fortunes, nivellement des conditions, avènement du grand nombre à l'égalité politique et à l'aisance, et parallèlement amoindrissement de la fortune privée du fait de crises diverses, de diminutions de revenus, d'exploitations agricoles et d'entreprises industrielles en souffrance, de surélévations d'impôts, inquiétudes et alarmes : tout cela a agi dans le même sens. Le train des modes ne pouvait plus être le même qu'autrefois. D'une part, un nombre plus grand d'acheteurs ayant une moindre capacité de consommation, c'est-à-dire plus d'acheteurs d'étoffes de moindre prix; d'autre part, un moins grand nombre d'acheteurs ayant une plus grande capacité de consommation, c'est-à-dire d'acheteurs des étoffes les meilleures. Dès lors, amoindrissement de la qualité, abaissement de la valeur des étoffes de soie, et cette autre conséquence d'augmenter la surface de consommation, de donner satisfaction à ce goût de vêtements élégants qui s'est répandu chez les femmes. La faculté d'absorption de la soie n'est plus aussi limitée.

D'autres causes opposées dont l'enchevêtrement est vraiment singulier ont agi dans le même sens. Le nivellement s'impose. Tout le monde veut être vêtu

de même. L'étoffe nouvelle, le vêtement nouveau que l'élite parisienne des femmes a accepté, est reproduit promptement à un prix abaissé, mais l'élite se refuse à le garder dès qu'il va devenir banal et vulgaire du fait seul de la généralité de son adoption; elle n'a rien de plus pressé que de le remplacer par un autre différent, et celui-ci sera rare pour un temps. De là une impatience de changement qui sert les intérêts de l'art de vêtir les femmes, devenu une industrie indépendante et une industrie qui, par la large part qu'elle se réserve, diminue celle afférente au tissu. Ce renouvellement plus fréquent des habits par l'introduction continue dans la consommation d'étoffes et de formes nouvelles ne sert pas moins d'autres intérêts, mais le poids de la dépense causée par tant de changements doit être allégé, et cette succession des modes plus rapide qu'elle ne l'a jamais été, la brièveté de leur durée, a conduit à proportionner la qualité et le prix du tissu à la durée probable de son emploi en vêtement. Le temps est loin où la mode « changeoit de demi an en demi an... avec toujours quelque apparence de raison », comme écrivait Louise Labé (1). L'instabilité voulue et rapide des modes a rendu inévitable l'abaissement du prix de l'étoffe. Ce n'est pas la seule explication qu'on peut donner de la situation présente et des mouvements qui se produisent. La vente au dehors diminuant, la concurrence entre les fabricants est plus vive sur le marché intérieur et produit son effet naturel.

---

(1) Louise Labé, cette Lyonnaise d'un esprit si cultivé et si ardent, écrivait vers 1550.

Toute notre fabrication représente une force supérieure à celle que nous avons connue, il y a même peu d'années. On a fait emploi de plus de matières, on a tissé plus de mètres d'étoffes, mais les matières avaient dans l'ensemble une moindre valeur intrinsèque. Le prix de la soie avait en outre baissé. Les tissus, faits à la main ou à la mécanique, avaient été produits avec moins de travail, partant avec une façon moins coûteuse. Le décroissement de la production lyonnaise n'est donc qu'apparent.

La loi qui régit le temps présent est fort dure pour Lyon, mais à Lyon on en avait prévu les conséquences et l'on s'y était préparé. L'hésitation n'était pas possible : il fallait garder sans doute la suprématie pour les étoffes de haute nouveauté, pour le *grand façonné*, sujet de notre orgueil et qui fait notre réputation. Il fallait aussi et surtout défendre la vie et la fortune d'une population formée à cette tâche au prix de quatre siècles de labeur, soutenir le poids d'un outillage puissant et mettre à profit tant de ressources longtemps accumulées.

C'est pourquoi la fabrique lyonnaise a abordé tous les genres, depuis les draps de soie et les velours les plus épais jusqu'aux gazes et aux crêpes les plus légers. Elle a remis en faveur des étoffes d'ancien type et elle en a créé de nouvelles ; elle a eu recours à tous les artifices pour abaisser le prix au niveau imposé par les exigences de la vente ; elle a approprié les matières et les armures aux destinations des produits ; jamais non plus elle n'a étudié et mis à profit plus habilement les propriétés physiques de la soie différentes suivant la race, l'éducation ou le climat. Les étoffes unies ont été aussi renouvelées quant à la nature, à l'apparence et à la qualité que les étoffes relevées par un dessin tissé ou imprimé. On faisait la diversité et

la nouveauté tantôt par le changement de matière, de tissure ou de dessin, tantôt par la seule teinture et par l'apprêt. En plus d'un cas, le teinturier a fait le succès des étoffes par l'originalité de la couleur. A toutes les inventions fantaisistes de la mode, la fabrique a répondu par des produits sinon nouveaux, du moins différents, qui en donnaient la plus séduisante expression. Ce travail rapide déjouait les tentatives de nos rivaux empressés à prendre leur part du bénéfice de ces renouvellements éphémères. Il faut dire aussi que ces transformations successives qui donnent ce qu'on appelle la nouveauté prennent aujourd'hui le plus souvent naissance à Lyon. Les fabricants lyonnais ont enlevé en partie cette initiative aux dessinateurs et aux marchands parisiens; ils se gardent ainsi contre des surprises. Ils sont donc devenus personnellement plus inventeurs et l'invention a chez eux plus d'originalité. Le point de départ est donc plus souvent à Lyon; Paris, où l'industrie de la confection a aussi sa part d'initiative, consacre la mode, lui donne les dernières retouches, reste, malgré des amoindrissements, un grand marché d'étoffes, et celles-ci y trouvent dans de nombreuses manufactures les applications les plus diverses.

L'abaissement du prix et nécessairement de la qualité a été la condition de ce développement, on peut le dire inespéré, mais qui n'était pas imprévu, de la consommation des soieries.

Il est douteux que le prix doive s'abaisser au point d'inspirer quelque inquiétude quant à la vitalité des branches de la manufacture qui ont pour objet la production des étoffes de soie pure et de celles sinon de la meilleure qualité, du moins de bonne qualité. La

consommation générale, malgré la recherche du bon marché, n'a pas cédé à l'entraînement que pouvait amener l'offre de ces tissus tout d'apparence dont le bas prix était surprenant. L'industrie du *teint en pièce* par exemple, déjà considérable sans doute, est restée stationnaire; il serait plus vrai de dire qu'elle a décliné. En même temps les étoffes de soie pure ont été plus demandées.

Nous constatons un fait actuel, et, pour nos étoffes, il a une explication également actuelle. Mais, d'une façon générale, la baisse du prix des choses est une conséquence fatale du mouvement dans lequel tout est entraîné : la science, la production, le commerce, la société elle-même. Elle est un des signes d'une grande révolution dans l'ordre économique. C'est dans la nation qui aura acquis la plus haute culture scientifique que l'industrie sera le mieux préparée à écarter par des transformations nécessaires les dangers de cette baisse de prix des produits dont la continuité est probable.

---

## XIII

## LA FABRICATION DES TISSUS DE SOIE EN FRANCE

## AILLEURS QU'À LYON

Nous n'avons retenu que quelques traits de l'histoire de la fabrique de Lyon. Cette histoire est simple, quoiqu'il se soit produit, accidentellement il est vrai, des inégalités et même des contradictions dans le régime économique de la cité. On est resté longtemps à Lyon sous l'impression des idées qu'on y avait au temps ancien ; on avait pris l'habitude, on avait eu les profits du travail libre et du commerce libre, et l'on s'y tenait. Les impositions de droits avec lesquelles il fallut compter en plusieurs circonstances étaient des mesures fiscales rendues nécessaires par l'état des finances du roi et étaient naturellement fort mal vues de la communauté lyonnaise.

La fabrique de Lyon s'est élargie au cours de notre siècle ; elle est devenue la fabrique de la région lyonnaise, et cette fabrique, d'ailleurs plus puissante à Lyon même, a été fortement centralisée dans cette ville.

L'industrie n'a pas été d'ailleurs étroitement localisée en France. On a tissé la soie, du midi au nord, dans vingt-cinq villes au moins. Plusieurs cités ont eu, par cette industrie, un passé glorieux, c'est Avignon, Nîmes et Tours. On sait comme ces manufactures sont diminuées de nos jours, et l'on verra plus loin qu'il reste bien peu de

chose de tant d'entreprises qui se sont succédé pendant six siècles.

Que de déplacements et de changements! A Lyon même, le tissage de la soie a quitté les hauteurs de Saint-Just, le versant de la colline de Fourvière et les rives de la Saône pour se concentrer sur le versant et le plateau de la Croix-Rousse.

Les fabriques du nord, dans la région de Roubaix et dans la Picardie, dont la vitalité ne saurait être mise en question, ont autant d'attaches avec l'industrie de la laine peignée qu'avec l'industrie de la soie. Ces fabriques sont fort indépendantes quant à l'emploi de la matière, et l'on y marie les différents fils avec plus de dextérité que nulle part ailleurs. Elles ne restent étrangères ni l'une ni l'autre aux inventions d'étoffes qui naissent aujourd'hui si souvent à Lyon. Elles ont aussi les leurs propres; elles donnent toujours un caractère particulier à leurs fabrications, si bien que celles-ci présentent généralement des différences marquées. Elles marchent parallèlement avec celles de Lyon.

De la rapide étude que nous avons faite, nous aurions pu écarter des manufactures dont plusieurs oubliées n'offrent qu'un faible intérêt rétrospectif, mais l'histoire a ses leçons. Avignon et Nîmes ont eu, au xv<sup>e</sup> siècle, une industrie de la soie présentant plus d'espérances de prospérité que celle de Lyon alors si chétive. Toutefois Lyon avait, grâce au régime économique des foires, le double bénéfice de la liberté (liberté du travail, liberté du commerce) et de ventes faciles en tous lieux, et la constitution s'est faite petit à petit, solidement, dans ce milieu relativement favorable, non pas seulement du seul métier du tissage, mais des autres métiers qui devaient en devenir inséparables.



La fabrication des soieries était donc établie dans plusieurs villes de France avant de l'être à Lyon et à Tours.

On tissait la soie même avant le XII<sup>e</sup> siècle ; il semble que c'était alors une occupation domestique. Les documents qui remontent à cette époque sont rares et incertains.

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, ce métier avait déjà ses statuts à Paris. On faisait dans cette ville des velours, des draps et des *tissus* de soie (1). La petite manufacture parisienne s'affermir assez pour qu'on ait jugé nécessaire de renouveler les règlements auxquels elle était soumise, d'abord en 1403 par des lettres de Charles VI, ensuite en 1425 par des lettres du roi d'Angleterre Henri VI, dans lesquelles il prenait le titre de roi de France. Elle avait changé de caractère ; elle ne produisait plus que des tissus étroits. Plus tard, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, on comptait à Paris près de 3,000 métiers, dont 600 d'étoffes de soie, 1,500 de gazes, etc. Les gazes de soie sont les dernières soieries qu'on y ait fabriquées.

Le *mestier de tissus de soye* fut autre à Marseille et à Avignon, qui faisaient partie le premier du royaume de Sicile et le second des États de l'Église. Mention de leurs étoffes est faite dans le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle : ces étoffes étaient des imitations de types italiens ; le taffetas fait à Marseille est cité dans une charte de Charles II d'Anjou.

A Avignon, cette industrie, encouragée par les papes, prit une prompt extension, et l'ouvraison de la soie se

---

(1) Voir dans le livre des métiers d'Étienne Boileau « l'ordonnance du mestier des ouvriers de draps de soye de Paris et de veluyaus et de bourserie en lac. »

développa aussi vite que le tissage. L'une et l'autre industrie furent vivement conduites par les habitants du Comtat et les Italiens, et ceux-ci paraissent y avoir réalisé assez de profits pour qu'un certain nombre de Vénitiens, de Lucquois et de Florentins soient venus s'y établir au xv<sup>e</sup> siècle. On y fit tous les genres d'étoffe, notamment les étoffes façonnées, celles à fond d'or, les étoffes pour ameublement, des tissus dont la chaîne était de soie et la trame de laine (1). Les damas d'Avignon étaient plus estimés que ceux de Gênes, et Paulet, qui a publié en 1773 le traité si complet de l'*Art du fabriquant d'étoffes de soie*, rapporte qu'Avignon était « l'endroit de l'Europe où la fabrique est la plus parfaite, du moins quant à la bonté des étoffes. » Cette ville avait, au xvi<sup>e</sup> siècle, des ateliers de teinture renommés. Un des grands marchands de Paris, Claude de Hière, donnait en 1561 à son correspondant à Lyon l'ordre d'acheter des velours d'Avignon de couleur, « car, écrivait-il, on ne regarde du tout à la bonté qu'à la couleur », et il ajoutait que les couleurs des étoffes faites à Avignon étaient « principalement belles. » Cette manufacture se transforma : après les belles étoffes, elle ne fit plus que les légères, les taffetas, les florences, les étoffes pour doublure, etc. Elle a fait battre jusqu'à 12,000 métiers ; elle n'en avait plus que mille en 1860 qui produisaient pour trois à quatre millions, et ce nombre était encore le même en 1874. Cette fabrique est aujourd'hui tout à fait affaiblie.

La première ordonnance qui régla les devoirs des tisseurs de soie de Rouen fut rendue par le maire de cette

---

(1) Ces tissus, connus sous le nom de *doucettes*, sont les premiers qui furent faits à Avignon.

ville en 1290. Ce corps de métier obtint de Charles VI en 1403 la confirmation de ses statuts; il occupait 152 maîtres et ouvriers : 18 hommes et 134 femmes. Les tissus faits à cette époque étaient de soie et de fil de lin. Cette fabrique était florissante en 1531, et Henri IV la protégeait en 1604. Elle n'était pas éteinte en 1685, puisqu'un des maîtres, Dollond, s'établit à Spitalfields, en Angleterre, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Elle a disparu depuis lors.

Des marchands lombards et toscans s'étaient établis à Nîmes dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle; ils avaient quitté cette ville en 1441. Il paraît que le tissage de la soie y fut apporté d'Avignon. Ce qui est certain, c'est que Louis XII fonda à Nîmes une manufacture de draps de soie par ses lettres de juillet 1498. La ville était alors appauvrie et déserte; ce travail contribua à son relèvement. L'ouvraison de la soie et la fabrication des soieries devinrent même bientôt des industries florissantes. Les étoffes brochées ou façonnées, mélangées d'or ou d'argent fin ou faux, pour les pays du Levant et les Indes, furent en renom. On faisait dans le Languedoc, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, des taffetas, des tabis, des ferrandines, des damas, des brocarts, des burats de laine et de soie. Le plus grand nombre des ouvriers professaient la religion réformée; ce sont eux surtout qui ont porté notre industrie (la fabrique languedocienne) en Allemagne et en Suisse. Le tissage de la soie a décliné par degrés, et l'on ne faisait plus à Nîmes, vers 1881, que pour un million et demi de tissus de soie mélangée.

Les origines de la fabrique de Tours se rattachent à celles de la fabrique de Lyon. Louis XI ordonna, par ses lettres du 28 février 1470, que le mestier des *draps de soye*,

commencé à Lyon en 1466, fût fait et continué à Tours. Il y fit transporter, avec le matériel, les ouvriers qu'il avait fait venir à Lyon et qui devaient « ouvrir de leur mestier (à Tours) et aprendre l'art aux habitans. » Ces ouvriers, qui étaient arrivés en juin 1470, étaient des mouliniers, des faiseurs de drap de soie et des teinturiers italiens. La ville eut à payer 1,200 écus d'or pour leur première installation. Le roi ne leur avait pas ménagé à eux et à de nouveaux venus du royaume les privilèges par ses lettres d'octobre 1480. Charles VIII, pressé par eux et désireux de consolider à Tours l'œuvre de son père, « l'art et science de faire, ouvrir, besongner et labourer desdicts draps d'or et de soye », octroya d'autres « franchises, libertez et exemptions » par ses lettres de mai 1497. Les Vénitiens, les Lucquois, les Génois affluèrent en cette ville qui comptait, d'après Marino Cavalli, 8,000 métiers en 1546. Richelieu en a vanté les produits dans ses *Maximes d'État*. Puis l'amointrissement se fit. « Le travail des petites estoffes façonnées », observe d'Herbigny, « est proprement le caractère de la fabrique de Tours. » Beaucoup d'ouvriers en soie étaient protestants ; ils s'expatrièrent lors de la révocation de l'édit de Nantes, se réfugiant en Angleterre ou en Hollande. L'expansion de la fabrique lyonnaise devait empêcher Tours de se relever. La production des étoffes d'ameublement était encore de 7 millions, il y a vingt-cinq ans ; elle a notablement diminué depuis lors.

Il est inutile de rappeler le souvenir d'autres manufactures, dont les unes (à Amiens, à Lille, à Mantes, à Montpellier, à Orléans, à Toulouse, à Troyes, dans le Dauphiné, etc.), ont eu une existence assez courte, et

les autres ont été consacrées à des fabrications tout à fait spéciales et très limitées.

Nous n'avons plus à parler que de la Picardie et du Nord.

La Picardie, ou plutôt la petite région dont Bohain est en quelque sorte le centre, ne produisait, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, que des tissus de soie légers, principalement des gazes. On les fabriquait également alors à Paris. Les Italiens avaient introduit à Lyon le tissage de la gaze d'or ou d'argent, appelée *tocque* (de l'italien *tocca*). Des ouvriers picards, pour la plupart protestants, sont venus au xvii<sup>e</sup> siècle tisser la gaze de soie dans cette ville ; ils prenaient la qualité de maîtres guimpiers faiseurs de toiles et de gazes de soie et restèrent toujours étrangers à la fabrique de soieries.

La Picardie a conservé cette manufacture jusqu'à nos jours ; elle y a joint celle des crêpes et de nombreux articles de nouveauté, en général légers, faits de pure soie, de soie ou de *schappe* mélangée de laine peignée ou de coton.

Les fabricants sont à Paris, créateurs des dessins et des armures de nouveauté, directeurs du travail et vendeurs. Aujourd'hui la fabrication picarde s'est plus étendue ; elle est exercée, en dehors du département de l'Aisne, dans les départements du Nord, de la Somme, de l'Oise et du Pas-de-Calais. On y rattache aussi des métiers, montés en tissus de laine et de soie de plusieurs genres, qui battent pour des maisons d'Amiens ou de Reims.

Les métiers, pour la plupart dispersés, sont dans des villages de la Picardie et de l'Artois ; ils sont en général la propriété des ouvriers, les *harnais*, les peignes et les mécaniques Jacquard étant fournis par les fabricants. Le travail est trop divisé, les articles sont renouvelés trop

souvent et sont produits chacun en trop petite quantité pour que le tissage à la mécanique puisse prendre quelque importance. Il y a cependant, depuis plusieurs années, un certain nombre de métiers mécaniques (une centaine environ).

Cette industrie, que la puissance de la manufacture lyonnaise fait quelquefois oublier, est très intéressante, et il s'y dépense obscurément beaucoup d'idées, d'inventions et d'efforts pour y entretenir l'activité au milieu de difficultés et de changements continuels. Elle a, malgré la différence des genres et la distance, des liens assez étroits avec Lyon, et les deux manufactures ont des fabrications communes.

Quoique l'estimation d'une production aussi éparpillée soit presque impossible, on s'accorde à admettre pour 1893 le chiffre de 17 millions de francs (1), divisés comme il suit :

Crêpes légers unis ou façonnés de soie et laine.....	3,730,000 fr.
Tissus de soie et laine pour parapluie, cache-poussière et robes.....	3,250,000 »
Tissus de fantaisie pour robes, de laine et soie.....	2,970,000 »
Gazes de soie pure, de coton et soie, crêpes de Chine.....	2,200,000 »
Grenadines et tissus à jour de soie	
<i>A reporter</i> .....	12,150,000 fr.

---

(1) D'après des renseignements de nos collègues, MM. Gaston Grandgeorge et Léon Tabourier.

	<i>Report</i> .....	12,150,000 fr.
et laine.....		2,000,000 »
Bengalines, popelines, armures de soie		
et laine.....		1,400,000 »
Tissus façonnés de soie et laine....		750,000 »
Barèges, tamartines, etc.....		700,000 »
	Total...	<u>17,000,000 fr.</u>

Pour la région de Roubaix, même impossibilité d'évaluation des tissus de soie ou de *schappe* mélangée de laine ou de coton. On estimait, de 1878 à 1882, cette fabrication à 40 millions à Roubaix et à 5 millions à à Tourcoing; c'était fort exagéré. On s'accorde à évaluer à présent la production des tissus, ceux pour l'ameublement exceptés, à 20 millions et l'exportation à 14 millions, et encore ces chiffres ne sont-ils admissibles que comme moyenne des dernières années (1). Ce qui n'est pas contestable, c'est que la fabrication, de formation relativement récente, placée dans le milieu le plus favorable pour l'art du mélange des fils, est importante, qu'elle est organisée de la façon la plus habile et que les fabricants de Roubaix sont pour ceux de Lyon de redoutables concurrents en plusieurs articles. Ils se sont fait des spécialités dans lesquelles ils excellent.

Les étoffes de soie pure ou mélangée pour ameublement sont, dans la région du nord, principalement à Roubaix, l'objet d'une industrie conduite avec beaucoup

---

(1) D'après les renseignements de MM. Gaston Grandgeorge et René Bossuat.

d'intelligence et de hardiesse et qui s'élève à une valeur 10 millions environ.

Des fabricants de Saint-Étienne ont réuni le tissage des soieries à celui des rubans ; ils disposent de 600 métiers et ont produit pour 2 millions à 3 millions 1/2 dans les dernières années.

La soie est introduite en très petite proportion dans un assez grand nombre de tissus, entre autres dans les draps de nouveauté. Nous n'en avons pas tenu compte.

---



## XIV

## LA FABRICATION DES RUBANS DE SOIE

Les étoffes de soie proprement dites représentent les deux tiers de la production des tissus de soie. Quoiqu'elles aient pour nous le plus d'intérêt, nous ne pouvons pas passer sous silence les autres manufactures. Parmi celles-ci, la rubanerie est la plus importante.

Cette industrie est très ancienne en France, plus ancienne peut-être que celle des soieries. Elle aurait été établie à Saint-Chamond au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, et plus tard à Saint-Étienne. Elle l'était à Paris au XIII<sup>e</sup> siècle. On employait, au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, le mot *tissu* pour désigner un tissu étroit de soie. C'était un ruban. On le faisait à Paris de pure soie et à Rouen de soie et de fil de lin.

La fabrication est concentrée depuis trois siècles dans l'ancienne province de Forez (1) ; les métiers étaient, au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les villages du Haut-Forez et d'une partie du Velay et du Vivarais. On n'a de renseignements certains que depuis 1650 ; on comptait déjà trente fabricants de rubans à Saint-Étienne en 1669.

---

(1) Il existe encore un métier de haute lisse à rubans, construit à Izieux, qui porte la date de 1515.

L'organisation de la manufacture de cette ville a des traits communs avec celle de la fabrique lyonnaise.

Les métiers disséminés sont les plus nombreux ; ils sont la propriété des ouvriers. Dans une région où la métallurgie, l'armurerie et la fabrication des outils sont l'industrie dominante, il est naturel que les ouvriers soient habiles au travail mécanique. Aussi les métiers dont l'organisme est généralement compliqué sont incessamment perfectionnés et sont entretenus avec un soin extrême. Leur transformation s'opère toujours rapidement ; elle est très fréquente, car la rubanerie ne se ressent que trop des effets des variations de la mode.

Les changements dans la fabrication et la pression de plus en plus grande des rivalités étrangères ont déterminé l'établissement d'usines et la réunion de nombreux métiers mus par des moteurs. On a rencontré au cours de cette organisation nouvelle des difficultés inattendues qu'on a heureusement surmontées, et ce progrès est définitivement acquis.

La mode a toujours exercé le plus d'influence sur l'état de cette industrie. Les fabricants et les teinturiers, les dessinateurs et les ouvriers sont toujours prêts à mettre à profit ses retours. Elle seule est la cause des oscillations de la production desquelles l'amplitude ne laisse pas que d'étonner.

Dans les vingt-cinq dernières années, la valeur des seuls rubans a varié de 62 à 98 millions de francs par an ; pour tous les produits de la fabrique de Saint-Étienne (rubans, galons, passementerie, tresses, tissus, etc.), la valeur a été de 80 à 120 millions. La fabrication de Saint-Étienne montait à 45 millions en 1833 et paraît être de nos jours de 100 millions dans

une bonne année. C'est le chiffre atteint en 1889 et en 1890 (1). Les rubans figurent dans ce dernier chiffre pour 92 millions, et représentent 86 millions en moyenne dans la production de 1889 à 1892.

Le nombre des métiers, qui était de 13,820 au commencement de notre siècle, était, en 1840, de 23,400, dont 18,400 métiers à une pièce (18,000 de basse lisse et 400 de haute lisse) et 5,000 métiers à la barre avec mécanique Jacquard (2). Il était, en 1875, de 23,500, dont 6,000 à 7,000 à une pièce.

Il y a aujourd'hui 26,615 métiers : 21,160 métiers appartiennent aux ouvriers ; 5,055, répartis dans quatre-vingt-dix établissements, sont la propriété de fabricants. On compte dans le nombre 3,216 métiers mécaniques. En outre de ces 26,000 métiers, il existe appartenant aux ouvriers, un millier de métiers à la main (de plus 1,000 à 1,500 battants de rechange) et 300 anciens métiers à une pièce (3).

Cent métiers mécaniques appartiennent à des ouvriers. Ces métiers sont mis en mouvement, les uns par des moteurs à gaz, les autres par des moteurs électriques. L'électricité a été introduite, à Saint-Étienne et dans les communes voisines, dans de petits ateliers et a placé ceux-ci dans des conditions de travail plus économiques. C'est un progrès très intéressant.

---

(1) C'est aussi l'estimation faite par la Chambre de commerce de Saint-Étienne.

(2) Ces métiers étaient surtout dans les montagnes du Forez.

(3) D'après une statistique faite par M. Lucien Thiollier, qui a une connaissance approfondie des conditions générales de la fabrique de Saint-Étienne.

On fabrique les rubans et la passementerie sur les mêmes métiers; on les transforme suivant les besoins du travail. L'outillage actuel permettrait de produire pour 150 millions de francs, mais, même dans les bonnes années, les deux tiers des métiers au plus sont en activité. On estime le personnel de l'industrie stéphanoise à 75,000 personnes, les salaires et les profits à 50 millions.

On ne peut guère présenter avec quelque assurance des estimations de la production de chacune des divisions de la fabrique de rubans. Celles que nous donnons ci-après résultent de déclarations faites par les fabricants de Saint-Étienne dans les années 1889 à 1892.

Moyenne quadriennale

*Rubans de pure soie :*

Unis.....	42 millions
Façonnés.....	10 —
Velours de pure soie.....	2 —
Velours de soie mélangée..	15 —

*Rubans de soie mélangée (1) :*

Unis.....	9 —
Façonnés.....	8 —

On admet généralement à Saint-Étienne que l'exportation des rubans (celle faite directement par les fabricants et celle faite par les négociants de Paris) représente 75 pour 100 de la production.

L'introduction de métiers suisses au milieu du XVIII<sup>e</sup>

---

(1) La fabrication des rubans de soie mélangée n'a pas cessé d'augmenter. Elle représentait, en 1888, 23 pour 100 de la production, et en 1893, 46 pour 100.

siècle a été le point de départ du développement de cette industrie.

Tandis que Saint-Étienne possède 22,700 métiers à la main et 3,815 métiers mécaniques, on compte, dans la région de Bâle, 4,650 métiers à la main et 3,110 métiers mécaniques, aux États-Unis, 1,750 métiers à la main et 7,250 métiers mécaniques. Ces différences s'expliquent. Le métier mécanique convient le mieux à toute manufacture organisée pour une production abondante de rubans unis et de qualité ordinaire. Le métier à la main est le plus propre à la fabrication d'articles variés, sans cesse renouvelés et du meilleur travail; il peut répondre seul aux besoins d'une mode instable et d'une consommation exigeante. Si la fabrique de Saint-Étienne se procure quelque jour les fils de coton à meilleur marché (1), il lui sera possible d'augmenter la production des rubans destinés à la grande consommation et par suite son outillage mécanique.

Malgré les difficultés de plus d'une sorte et peut-être à cause de ces difficultés qui l'ont entraînée à faire plus d'efforts, la fabrique de Saint-Étienne est fortement constituée; elle a toujours fait preuve de beaucoup de vigueur et d'une très grande habileté. La supériorité est, pour le ruban façonné de haute nouveauté, égale à celle de Lyon pour le *grand façonné*, et plusieurs des fabricants stéphanois ont présenté aux expositions universelles des ouvrages que les jurés étrangers les plus exigeants ont tenus pour des merveilles de tissure.

---

(1) La fabrique de Saint-Étienne consomme 1,000,000 kilog. de fils de coton.

## XV

## LA FABRICATION DES TULLES, DE LA PASSEMENTERIE, ETC.

## DE SOIE

Les fabriques de tulles, de dentelles, de broderie, de bonneterie et de passementerie doivent être comprises dans l'industrie de la soie, en tant que ces tissus sont faits de soie, de *schappe* ou de *fantaisie*. Elles sont tout à fait spéciales à raison de la destination des produits et particulièrement des procédés de fabrication. Les métiers, aussi bien ceux à la main que ceux mus par un moteur, diffèrent notablement des métiers à étoffes; ils appartiennent à des types très divers et sont en général d'une construction fort complexe et d'un gouvernement très délicat.

On trouve ces manufactures dans une vingtaine de départements, mais aucune d'elles n'est étrangère à la région lyonnaise.

On voit entrer aujourd'hui dans la production lyonnaise, les tulles, les guipures et les dentelles pour 13 millions, les *dorures* et la passementerie de fils de métal pour 7 millions, la passementerie de soie pure ou mélangée pour 2 ou 3 millions.

Le travail du tulle et de la dentelle n'est pas ancien à Lyon. La création du tulle de soie en imitation de la blonde, remonte à 1791, et bientôt après un Lyonnais,

du nom de Bonnard, fabriquait un tulle à doubles nœuds et à mailles fixes, le tulle dit *de Lyon*. On faisait usage de métiers à chaîne et à pression simple et de métiers à cueillir qui avaient reçu de faibles perfectionnements. Nous avons encore pu voir de ces métiers primitifs. C'est en 1825 que l'industrie prit son essor. Jean-Claude Dognin, formé par Bonnard, avait apporté de Calais à Lyon le métier *bobbin net*, ainsi nommé parce que le tulle était tissé au moyen de bobines et de chariots, au lieu de l'être avec des aiguilles et des platines. Il entreprit d'y tisser le tulle de soie et fit usage pour cela de soie grenadine dont le mode d'ouvraison lui était dû à lui et à Jean-Baptiste Poidebard, très habile moulinier à Saint-Alban près de Lyon. Après le tulle *bobin grenadine*, Dognin créa le tulle *illusion*, et son fils, Camille Dognin, inventa en 1838 le tulle *Bruxelles*. Ces deux genres de tulle uni firent pendant un assez long temps la fortune de la ville de Lyon.

Le tulle façonné ou dentelle à la mécanique a une histoire plus courte. On a appliqué la mécanique Jacquard au métier Mechlin à Lyon en 1824, et les perfectionnements se sont succédé pendant une vingtaine d'années. On retrouve en 1842 le nom de Dognin dans cette fabrication. Camille Dognin avait appliqué au métier à tulle un brodeur inventé par Augustin Isaac, de Calais.

L'industrie du tulle paraît se diviser en deux branches, celle des tulles unis et celle des tulles brochés ou façonnés; ces deux branches n'en forment qu'une seule en réalité. On y fait usage de métiers du type anglais de systèmes différents, qui dérivent du même principe.

Il y a une trentaine d'années, à l'époque des négociations du traité avec l'Angleterre, l'outillage pour le

tulle uni était défectueux à Lyon. Les fabricants, en en faisant l'aveu, demandaient moins une protection que les moyens d'engager et de soutenir la lutte avec l'Angleterre, c'est-à-dire le temps d'établir chez eux l'organisation anglaise et de se procurer les métiers anglais. L'événement a répondu à leur attente. Cette fabrique a eu l'énergie de se transformer; elle l'a fait avec persévérance, apportant beaucoup de vigueur à cette réforme et elle a acquis la solidité qui lui manquait. La manufacture lyonnaise de tulle façonné de son côté avait confiance en 1860 en son travail, ne sollicitant que la libre entrée de ses matières. L'une et l'autre industrie ont fait preuve d'un pouvoir de résistance peu commun aux concurrences.

La production des tulles de soie en France n'est pas, malgré la réduction survenue du fait de changements dans les modes, de moins de 82 millions. Nous reviendrons encore à la branche lyonnaise qui représente 14 millions environ. La production des tulles unis s'est accrue dans notre ville, celle des dentelles a diminué. La première, qui comprend les tulles pour voilette, doit à l'excellence de la main-d'œuvre et de l'outillage lyonnais d'avoir acquis plus de renom et de s'être fait une situation florissante. Le nombre des métiers est de près d'un millier.

Nous ne saurions omettre de parler d'une petite fabrique qui a été longtemps obscure à Lyon et à Saint-Étienne, nous voulons parler de la broderie faite sur le métier à pantographe de Heilmann. Une grande industrie, devenue prospère, a été fondée à Saint-Gall et à Plauen sur l'emploi de ce métier qui est d'invention



française, c'est surtout celle de la broderie sur tulle ou sur tissu plein découpé ou brûlé en imitation de la dentelle ou de la guipure. Cette manufacture a, pour plusieurs produits, remplacé celle du tulle et se confond en quelque sorte avec elle. La soie y a pris aujourd'hui une assez large place, et ce travail est exercé à Lyon. Cette application est intéressante et a eu plus de succès qu'on ne l'avait prévu; on peut tirer du pantographe brodeur de Heilmann, pour la fabrique lyonnaise, des applications nombreuses et fécondes. Cet instrument rendra en bien des cas la décoration de l'étoffe plus rapide et moins coûteuse; on l'a pressenti à Lyon et une petite école de broderie mécanique y a été instituée (1).

Une broderie d'un autre genre, l'ancienne broderie de soie sur tissu de soie, doit avoir ici une mention. C'était à Lyon, au xv<sup>e</sup>, au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle, un métier qui se rattachait à la fabrique de soieries (2). La broderie ajoutait à l'ornement des vêtements. Cet art, l'art favori de Louise Labé « de peindre avec l'esguille (3) », comme elle le disait, était familier alors à la plupart des femmes, surtout à Lyon. Il ne leur fournit de nos jours que ce soit à l'aiguille, au crochet ou au couso-brodeur (4), que peu d'occupation et qu'une occupation

---

(1) Cette école a été fondée en 1892 par la Chambre de commerce de Lyon avec le concours de la Ville.

(2) Nous avons trouvé à Lyon, 11 brodeurs au xiv<sup>e</sup> siècle, 59 au xv<sup>e</sup> et 94 au xvi<sup>e</sup> siècle.

(3) C'est l'expression latine : *Opus acu pictum*.

(4) Un couso-brodeur est d'invention lyonnaise.

faiblement rétribuée. Il est entretenu par l'enrichissement d'ornements d'église, d'étoffes pour l'Orient et de vêtements de femme, par l'enjolivement de crêpes et de tulles. Ce petit art lyonnais est toujours en réputation; ni le goût fin ni la merveilleuse adresse de nos brodeuses n'ont été perdus. La broderie au métier mécanique a un tout autre avenir et fournira de nouveaux et plus faciles moyens d'ornementation.

Aucune fabrique n'est aussi sensible aux effets de la mode que celle de la passementerie de soie ou de *schappe* pure ou mélangée. A Lyon seulement, la production est tombée en quinze ans de 13 millions à 3 millions. S'il y a plus de deux mille métiers en France (1), les trois quarts sont dans les départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Isère, etc., c'est-à-dire dans le cercle d'action de Lyon et de Saint-Étienne. A Saint-Chamond et dans son rayon, l'industrie des lacets et des tresses de soie a décuplé en soixante ans, soutenant, malgré bien des entraves, la concurrence avec celle de Barmen. Barmen est toujours le grand concurrent, le rival le plus entreprenant, toujours empressé à produire des articles nouveaux et ne reculant devant aucune transformation.

La fabrication de la bonneterie a été en cours de renouvellement dans les dernières années. Le métier à la main, disséminé dans les campagnes, a été remplacé par le

---

(1) Nous n'avons pas compris dans le nombre les métiers pour la passementerie de fils de métal.

métier mécanique, et l'adoption de celui-ci a déterminé la création d'usines et la diminution du nombre des ouvriers. Cette fabrication s'élève à 8 millions environ, savoir : 4,250,000 fr. pour la bonneterie de soie pure et 3,750,000 fr. pour la bonneterie de *schappe* pure ou mélangée de coton. On peut évaluer à 2 millions ou à 2 millions 1/2 le capital qui est immobilisé. On ne fait à Lyon que de la ganterie de soie ou de bourre de soie (1).

Les manufactures dont nous venons de parler ont, à vrai dire, à Lyon, dans leur ensemble le moins d'importance. Il faut chercher ailleurs à saisir leur fonctionnement et leurs mouvements : à Calais, à Caudry, au Puy, pour les tulles, les guipures et les dentelles ; à Saint-Étienne, à Saint-Chamond, à Paris, pour la passementerie ; dans le Gard et l'Hérault, à Paris, pour la bonneterie. Au total, le courant de ces affaires était, en 1892, de 130 millions environ.

---

(1) D'après les renseignements de notre collègue, M. A. Mortier.

## XVI

## LA PRODUCTION DES TISSUS DE SOIE EN FRANCE

A ce rapide aperçu, certainement fort insuffisant, il faut une première conclusion. La soie est employée de toutes façons, seule ou mélangée avec d'autres fils ; elle entre dans la fabrication des plus riches tissus, comme nous ne disons pas des plus communs, mais de ceux du prix le plus modique, et, il faut le répéter, le mouvement démocratique a réglé, au moins pour le vêtement des femmes, les choses de telle sorte que, par d'insensibles degrés, la soie a été de plus en plus recherchée et que la qualité et la valeur se sont plus abaissées. La consommation n'a pas toujours la même intensité ; il y a des ralentissements dans la demande. Toutefois, au moins jusqu'à présent, outre qu'après une dépression le niveau s'est rétabli, il s'est même élevé. Les millions de kilog. de soie, dont l'importation grandissant inquiète certains esprits, ont été absorbés ; des emplois directs industriels y ont contribué.

Il est temps de montrer quelle somme de travail la soie procure par son emploi. Nous ne parlerons que des tissus, laissant de côté les quantités de matières filées qui sont utilisées en cet état pour la couture, la broderie, les engins électriques, etc. Réussirons-nous à donner une estimation qui mérite quelque confiance ? Nous n'en sommes pas certain.

On croyait, il y a une trentaine d'années, connaître assez exactement le nombre des métiers à tisser et le produit moyen annuel de chacun d'eux pour qu'il parût possible de déterminer d'après eux l'importance de la fabrication. Ces éléments d'appréciation font défaut aujourd'hui. Il faudrait prendre en considération le chômage de nombreux métiers, et la production de ceux-ci est tellement inégale à présent qu'il ne serait pas possible de la représenter par une moyenne.

Le procédé le plus simple devrait être fondé sur la quantité de matières premières mises en œuvre. Ce qui est possible pour le coton, la laine, le lin, ne l'est pas, ou plutôt l'est moins, pour la soie. On épargne par divers expédients une matière d'un prix élevé. La charge en teinture doit être mise en compte; les fils de *schappe* remplacent souvent la soie, et les mélanges jouent un aussi grand rôle que la teinture ou l'apprêt. Il est d'ailleurs difficile d'être renseigné sur la quantité totale de matières; il serait impossible de savoir quelle quantité est retenue dans chacune des branches de l'industrie.

On est dès lors contraint de s'en rapporter aux déclarations des hommes réputés les plus compétents, qui, par leur expérience de la fabrication et par l'attention constante qu'ils prêtent aux mouvements du travail et du commerce, jugent le mieux de la condition des choses. En établissant une moyenne pour la dernière période de trois ou quatre ans, on atténue les différences dues à des circonstances exceptionnelles et l'on peut se faire une idée plus juste de la situation.

	Millions
Région lyonnaise (étoffes, tulles, passementerie, etc.).....	370 (1)
Région forésienne (rubans, passementerie, lacets, tresses, étoffes, etc.).....	104
Calais et Caudry (tulles et dentelles).....	68
Région de Roubaix et Picardie (étoffes)..	46
Tours, Nîmes, Avignon, le Puy, etc. (étoffes, dentelles, passementerie, etc.)..	13
Paris et départements voisins (passementerie).....	5
Midi, Paris, etc. (bonneterie).....	8
TOTAL....	614 (2)

Cette production peut être présentée sous une autre forme :

Étoffes de soie.....	404 millions
Rubans.....	85 —
Tulles et dentelles.....	85 —
Passementerie, lacets, tresses, etc.	32 —
Bonneterie.....	8 —

610 millions de francs (en chiffres ronds), dont, suivant l'opinion commune, les deux tiers au moins sont exportés.

---

(1) L'estimation de la Chambre de commerce de Lyon est plus élevée, mais nous avons tenu compte de la valeur de *pongees* de Chine qui ne reçoivent en France qu'une façon complémentaire.

(2) Ce chiffre représente la moyenne de la production dans les dernières années (de 1889 à 1893).

On a dit que cette industrie possède un outillage industriel (immeubles et matériel) d'une valeur de 300 millions environ, qu'elle est exercée par 520,000 personnes et que le prix du travail à tous les degrés monte à 350 millions. Ces calculs sont aussi hypothétiques que les précédents; ils présentent d'ailleurs de notables différences suivant les années auxquelles ils s'appliquent. On a beau multiplier les enquêtes, tout contrôle des déclarations est vain, et l'incertitude subsiste.

Cependant, à faire le compte des matières employées, on arrive, avec les façons et les frais, à une valeur qui n'est pas éloignée de 620 millions.

De quelque manière qu'on fasse les évaluations, toujours pour la période de 1889-1893, elles diffèrent peu, et la baisse de prix de la soie n'a pas exercé autant d'influence qu'on le croit (1). Il importe peu, à dire vrai, au point de vue auquel nous nous plaçons, que le tissage de la soie ait dans l'ensemble une valeur de 600, de 610 ou de 620 millions; par nos précédentes remarques, on aura compris dans quel embarras on est pour établir cette valeur. Le tissage de la soie est, dans tous les cas, une des grandes industries de la France, une de celles qui fait le plus d'honneur à notre nation. Le chiffre auquel on s'arrêtera, surélevé ou non, sera loin de faire juger de l'importance des capitaux, des entreprises et des travaux que cette industrie met en

---

(1) Le prix de la soie a le plus baissé par rapport à une époque un peu éloignée, car, si l'on compare le prix moyen de la période de 1886 à 1889 avec celui de la période de 1890 à 1893, il y a peu de changement dans le prix *moyen*.

mouvement. Il ne comprend ni le commerce de la soie qui est indépendant et qui alimente une partie des fabriques étrangères ni l'emploi de toute la soie absorbée par notre pays ni toutes les manufactures auxiliaires ni tant de métiers à peu près ignorés qui échappent aux enquêtes.

---



## XVII

## L'EXPORTATION DES TISSUS DE SOIE

Une évaluation de la production des tissus de soie qui puisse être justifiée est impossible dans la condition où sont aujourd'hui les moyens d'information. Cette même impossibilité existe pour l'estimation de leur exportation. Nous avons, il est vrai, pour celle-ci, un point de départ des recherches dans les enregistrements faits par les douanes, mais les relevés officiels ne donnent que des chiffres fort au-dessous de la réalité ; cela est inévitable et cela aura toujours lieu.

Notre exportation de tissus de soie pure ou mélangée aurait été en chiffres ronds de 260 millions (nous avons pris la moyenne de 1889 à 1892). Elle a été de 212 millions en 1893 (l'estimation étant faite avec les valeurs de 1892).

Ces 260 millions représentent-ils toute notre exportation officielle de tissus de soie ? Certainement non.

Nous devons d'abord ajouter aux tissus en pièce (1) les objets confectionnés déclarés à la sortie dans lesquels le tissu de soie entre dans une notable proportion. Nous citerons les vêtements de femme, les cravates, les fichus,

---

(1) Des tissus de soie en pièce faisant partie d'assortiments sont quelquefois déclarés à l'exportation sous une désignation différente. La vérification des déclarations à la sortie n'est faite qu'exceptionnellement.

les parapluies, les boutons de soie, les modes, etc. (1). La part des tissus de soie dans ces objets est de près de 25 millions.

Nous devons aussi tenir compte d'autres marchandises, déclarées pour 120 millions, pour la confection desquelles on a fait emploi de soieries, de rubans, de tulles et de passementerie de soie. Ce sont, par exemple, les vêtements pour hommes et pour femmes (autres que ceux tout de soie), les sièges garnis et recouverts, la maroquinerie, des chaussures de femme, voire même des pièces de lingerie, des corsets, etc. Enfin, la valeur estimée des colis postaux s'est élevée, en 1893, à 73 millions de francs (2), et ces colis, qui ne comportent pas d'enregistrements en détail, contiennent, entre autres marchandises et en assez grande quantité, des soieries, des rubans, des dentelles, des accessoires de vêtement, des ouvrages de mode, etc.

Nous avons donc, pour tous les tissus de soie en pièce ou ayant reçu une façon complémentaire, une exportation déclarée qui n'est pas de moins de 285 millions et qui peut être estimée à 300 millions.

Il y a plus. La douane ne constate pas et ne peut pas constater la sortie de ces mêmes tissus en pièce ou confectionnés que les voyageurs emportent à l'étranger avec eux ou dans leurs bagages. L'exportation occulte a une importance qui déconcerte, et les gens qui sont le plus au courant de ce mouvement assurent que les suppositions les plus larges seront toujours dépassées. Rien que pour les

---

(1) L'exportation déclarée de ces objets est de 50 millions environ.

(2) On a expédié à l'étranger, en 1893, 4,835,000 kilog. de colis postaux.

tulles et les dentelles de soie, un des premiers fabricants de Calais nous exprimait l'avis que, pour une exportation qu'il estimait à 57 millions, il n'avait été déclaré en douane que pour 37 millions. On admet, à Saint-Étienne, que l'exportation des rubans est de 60 ou 62 millions, tandis qu'il n'en a été enregistré directement que pour 25 millions (moyenne des dernières années). Notre exportation de vêtements de soie pour femme est, dit-on, trois ou quatre fois plus élevée qu'il ne le paraît (1). Nous ferons en outre la remarque que la production des seules étoffes de soie à Lyon, en Picardie, à Roubaix, etc., est de 402 millions environ et que leur exportation déclarée est de 174 millions, soit de 43 pour 100. On a toujours estimé que l'exportation enlève, à Lyon et en Picardie, les deux tiers de la production, à Roubaix, les sept dixièmes.

L'exportation indirecte ou occulte représente une somme considérable, et nous ne serions pas surpris qu'elle dépassât 80 millions. On a objecté que la sortie dans les bagages des voyageurs était limitée par le contrôle de la douane étrangère à l'arrivée dans le pays de destination. L'objection a peu de valeur. Nous avons été, à plusieurs reprises, assez bien renseigné sur le service des douanes en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis, pour assurer que grande est en ces pays la quantité de tissus de soie en pièce ou confectionnés introduits par des voyageurs, lesquels tissus sont l'objet de déclarations et de paiements de droits, quand

---

(1) La confection des vêtements de femme, organisée industriellement, est une manufacture très active qui représente en valeur plus de 200 millions et qui a une nombreuse clientèle à l'étranger.

il y a lieu. Nous savons aussi, et de source certaine, que beaucoup d'étrangères trouvent assez d'avantages à venir commander à Paris leurs vêtements et à les emporter elles-mêmes pour que ce mode d'exportation soit fréquent, avec ou sans déclaration à l'entrée.

La production des tissus de soie a été évaluée par nous à 610 millions, il faut y ajouter 50 millions d'importation; il a donc été mis en vente pour 660 millions (1). Si l'exportation totale, déclarée et occulte, est de 380 millions, et cette estimation est arbitraire pour partie, il resterait 280 millions pour la consommation intérieure. C'est probablement trop, et nous jugerions à première vue que le chiffre est exagéré, si nous ne devions pas tenir compte de tout ce qui sert en quelque sorte de matière première dans d'autres industries (autres que celles des vêtements de femme et des ouvrages de tapissier). De nombreuses manufactures absorbent, sans que cela paraisse, une notable quantité de ces tissus, qui sont exportés en partie sous cette autre forme et dont l'exportation représente une somme plus élevée que celle à laquelle nous l'avons déjà évaluée.

Il est possible que le chiffre de 380 millions ne soit pas aussi incertain qu'il nous le paraît. D'autres comptes de l'exportation ont été faits par des procédés différents, et le résultat final diffère peu du nôtre (2).

---

(1) Les tissus mis en vente montent en réalité à une somme plus élevée, car il faut ajouter les frais et le bénéfice des intermédiaires.

(2) Nous citerons les évaluations, plus élevées que les nôtres, faites séparément par deux membres de la Commission permanente des valeurs de douane, M. F. Baumlin et M. Léon Tabourier, qui connaissent bien l'un et l'autre notre commerce d'exportation.

## XVIII

## LA PRODUCTION DES TISSUS DE SOIE A L'ÉTRANGER

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire dans les pays étrangers producteurs de tissus de soie l'évaluation des produits de leurs manufactures. Malgré l'aide d'amis et d'anciens collègues, même de gouvernements, nous n'avons obtenu que des résultats incertains. Connût-on même la quantité de matières premières consommées d'ailleurs difficile à déterminer, on ne serait pas assuré d'accomplir cette tâche. A quantité égale de soie employée, deux pays peuvent ne pas avoir la même importance de fabrication, tant sont souvent différentes la nature et la valeur des tissus. Les chiffres que nous donnerons proviennent d'appréciations certainement incomplètes. Ils représentent la situation actuelle, ou plutôt récente, c'est-à-dire la production probable dans les trois ou quatre dernières années.

Malgré tout, au point de vue auquel nous nous sommes placé, ces estimations, fussent-elles défectueuses, ont une véritable utilité. Elles nous apportent un enseignement et des avertissements; elles nous font mieux voir et mieux mesurer les difficultés qui nous enserrent de plus en plus. Elles nous montrent par-dessus tout avec quelle prudence et quel soin jaloux il faut aviser à la garde de notre propre industrie et quelle protection elle exige. Nous ne craignons pas de parler de protection, parce que, suivant nous, le

moyen le plus sûr de protéger nos fabriques de tissus de soie pure ou mélangée, c'est de leur permettre d'abaisser le prix de revient, c'est-à-dire d'obtenir pour elles les matières premières au plus bas prix et de leur procurer des débouchés plus nombreux et plus larges. Le resserrement des débouchés dont nous sommes témoins est un sujet d'inquiétude très vive et très légitime pour une industrie dont l'existence, avec son présent développement et un pouvoir de production toujours grandissant, est subordonnée à la vente de ses produits à l'étranger.

Une production concurrente énorme s'est dressée contre nous ; elle s'accroît même, et cette production est placée en plus d'un cas dans de meilleures conditions économiques que ne l'est la nôtre. Qui sait si notre génie industriel, si haut qu'il soit, surmontera seul les obstacles du dedans et ceux du dehors. Un grand intérêt public commande donc de ne pas abandonner la tâche de donner à nos fabriques la somme de liberté qui peut assurer leur salut et qu'elles ont eue précédemment.

A Paris s'était formé un marché de soieries, amplement assorti, fréquenté par des acheteurs pour la plupart anglais et américains qu'y retenait l'attrait du séjour, d'où un mouvement d'affaires qui favorisait la réexportation de soieries étrangères et amenait un plus facile écoulement de nos produits. Un régime nouveau a été appliqué à l'importation ; il a eu pour effet de la diminuer, en 1893, de 170,000 kilog. (d'une valeur de 11 millions), et cette diminution a porté principalement sur les tissus de soie de fabrique suisse. La mesure a eu les conséquences qui avaient été prévues : Londres en a eu en partie le bénéfice.

Dans la même année, notre exportation déclarée d'étoffes

de soie a perdu 618,000 kilog. (d'une valeur d'environ 53 millions) (1).

Il est naturel que, en présence de ce résultat, les fabricants lyonnais restés en majorité attachés à la doctrine du libre commerce se montrent impatients de voir élargir le champ de la vente, ce qui serait élargir le champ du travail.

La lutte à l'étranger et contre l'étranger n'effraie aucun d'eux. On sait fort bien que, dans les vingt dernières années, les manufactures étrangères ont fait des progrès très réels, et dans plusieurs pays, surtout en Allemagne aux États-Unis, considérables. Nos fabricants sont plus attentifs qu'on ne se l'imagine à ce qui se passe dans les ateliers et sur les marchés du globe. Ils s'appliquent à ne rien ignorer, et les preuves de plus grande force de nos rivaux qu'on découvre n'inquiètent personne.

C'est ainsi que, pour le tissage mécanique dont l'extension est significative, la France n'a été devancée par aucune nation; elle ne s'était pas laissé surprendre. Elle n'a pas manqué toutefois à son esprit de prévoyance, mesurant les moyens de production aux besoins instables de la consommation et au rétrécissement des débouchés.

Le nombre des métiers mécaniques à tisser les étoffes de soie proprement dites était : en 1871, de 17,000 environ : 5,000 en France et 12,000 à l'étranger; en 1892-1893, de 67,600 (2) : 26,000 en France et 41,600

---

(1) Exportation, en 1892, 3,314,000 kilog., et, en 1893, 2,696,000 kilog. Diminution, 19 pour 100. Nous avons perdu l'exportation de 324,000 kilog. de soieries pures.

(2) C'est le nombre des métiers en place, et non pas le nombre des métiers battant, ce dernier nombre variant suivant les circonstances.

à l'étranger (en Europe) (1). Mais si aux 41,600 métiers des autres pays de l'Europe, nous joignons les 15,000 métiers des États-Unis, c'est 56,600 métiers mécaniques qu'il faut opposer à nos 26,000 métiers. A nos métiers mécaniques s'ajoutent, il est vrai, des métiers à la main plus nombreux que ceux de nos principaux concurrents et qui formeront longtemps encore la partie essentielle de notre outillage, eu égard au caractère dominant de notre fabrication.

Tout en ayant le sentiment de notre puissance, il ne nous coûte pas de reconnaître la valeur de nos adversaires. Au premier rang est l'Allemagne dont l'industrie grandit. Elle doit cette progression à un solide enseignement technique, au bon marché de la main-d'œuvre, à une fabrication conduite avec beaucoup d'économie et avec plus de souplesse qu'autrefois, enfin à un commerce extérieur vivement mené.

Que pourrions-nous dire aujourd'hui des manufactures nord-américaines? Leur extension continue et rapide a été déterminée, entretenue par un régime de protection à outrance; à la suite d'une crise de surproduction sans précédent, tous les travaux dans cette industrie ont été en quelque sorte suspendus.

Enfin ne perdons pas de vue ce fait grave que, dans plusieurs pays de l'Europe, en Autriche, en Russie, en Italie, en Espagne, la fabrication des étoffes de soie est en cours d'accroissement.

La production des tissus de soie pure ou mélangée à

---

(1) On compte 12,000 métiers mécaniques en Allemagne, 8,000 en Autriche, 7,800 en Angleterre, 7,200 en Suisse, 3,600 en Italie, 1,600 en Russie, etc.



l'étranger est de plus de douze cent millions (1); ces 1,200 millions se divisent de la façon suivante :

États-Unis.....	400 millions.
Allemagne.....	305 —
Suisse.....	132 —
Angleterre.....	90 —
Inde, Chine et Japon (2).....	81 —
Autriche.....	75 —
Russie.....	65 —
Italie.....	60 —
Espagne et Portugal.....	20 —
Autres pays.....	25 —

TOTAL... 1,253 millions.

Nous n'avons retenu des pays de l'Extrême-Orient que les seuls tissus de soie qu'ils envoient sur les marchés de l'Occident. Leur fabrication de soieries est considérable dans l'ensemble, mais elle pourvoit en grande partie à des besoins tout à fait différents. C'est pour cette raison que nous n'avons pas fait mention des tissus de la Perse, de l'Asie centrale, de l'Indo-Chine, etc.

---

(1) C'est, rappelons-le, la moyenne tirée des trois ou quatre dernières années.

(2) Inde, 6,400,000 fr.; Chine, 40,300,000 fr.; Japon, 35,100,000 francs (moyenne de 1891 et de 1892).

## XIX

## L'OUTILLAGE ACCESSOIRE

*(L'enseignement et l'étude, les services publics, la teinture, l'impression et l'apprêt.)*

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réussi à donner pour l'industrie de la soie un dénombrement des forces productives qui ne soit pas trop éloigné de la vérité. Les plus expérimentés commettent, en pareille matière, des erreurs d'appréciation parfois inexplicables; quelque sincérité et quelque soin que nous ayons apporté à ces recherches, on ne peut ni se garder de ses propres inexactitudes ni redresser celles des conseillers les plus éclairés. Au surplus il ne faut attacher aux résultats qu'on met en lumière qu'une importance relative. Ces résultats ne valent que par les idées générales qui en découlent et que par les conséquences auxquelles ces idées conduisent.

On a vu que, dans les différents pays du globe, la France exceptée, on produit pour plus de 1,200 millions de francs de tissus de soie. Dans cette estimation force a été de négliger, faute d'informations suffisantes, des fabrications de tissus accessoires dont chacune avait cependant son importance, et d'écarter les produits des ateliers asiatiques à raison de leur caractère trop spécial. Il est indifférent, suivant nous, que cette production

soit d'un milliard, de onze cent millions, ou de douze cents millions de francs. Elle est énorme, à quelque chiffre qu'on s'arrête; elle représente une puissance industrielle actuelle dont il n'est pas aisé de mesurer l'étendue, et de plus une somme de concurrences faite pour inquiéter des hommes qui auraient l'esprit moins fortement trempé que nos fabricants.

La France produit à elle seule plus du tiers de la masse totale des tissus de soie fabriqués dans les deux mondes à l'exclusion de ceux réservés pour les besoins intérieurs des pays de l'Orient, soit pour 600 à 620 millions environ. Elle en produit la plus grande partie, qui est d'un peu plus des trois cinquièmes, probablement des deux tiers, afin de pourvoir à la demande de peuples étrangers. Ces quantités de tissus présentés sur les marchés étrangers y trouvent la libre concurrence des tissus de pays rivaux. Ceux-ci sont placés, au point de vue politique, le plus souvent dans des conditions d'admission égales, quelquefois (rarement il est vrai) dans une situation privilégiée, mais ils ont le bénéfice, au moins l'Angleterre et l'Allemagne, de l'appui de colonies nombreuses d'immigrants très attachés à la mère patrie. Pour que, au temps où nous écrivons, la France puisse vendre à l'étranger des tissus de soie de ses manufactures pour 360, 380 ou 400 millions, suivant le compte qu'on en fera, il faut qu'il y ait en elle une telle force que celle-ci puisse compenser les conditions d'infériorité que, vraiment bien imprudemment, nous-mêmes Français, nous lui attribuons.

Nous gardons en effet nos positions. Nous les gardons à la vérité avec quelque peine. Nos exportations ne sont plus en progression ascendante, les risques ont

augmenté, les profits sont moindres, les efforts doivent être plus grands, mais enfin, malgré les embarras de toute sorte qu'on connaît, notre industrie ne montre aucun affaiblissement.

La fabrique de Lyon est bien armée pour la lutte. Elle a pour les tâches principales et pour les tâches accessoires l'outillage le mieux ordonné. Son outillage humain est même supérieur à l'outillage matériel, et des deux le premier est le plus précieux. C'est que, pour le tissage de la soie, la valeur de l'homme, c'est-à-dire le pouvoir de l'intelligence et du travail, fait plus que le pouvoir du capital.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit des arts du dessin et de notre tempérament d'artiste qui nous en rend la culture si facile. Il y a en effet chez le Lyonnais un esprit inventif et un sens critique alliés à un bon goût inné. On peut se demander néanmoins si tout est bien ordonné pour faire pénétrer, pour entretenir, dans notre peuple le sentiment le plus juste de l'art, de l'art un et élevé, empreint de la vraie beauté, et pour l'habituer à appliquer son inspiration propre à l'œuvre qu'il entreprend. Nous ne sommes pas sans inquiétude à cet égard. C'est beaucoup sans doute d'avoir conservé l'habileté technique, d'avoir réalisé la puissance manufacturière. Ce n'est pas assez. Nous trouvons l'une et l'autre chez nos rivaux; ceux-ci ont réformé comme nous les procédés d'ornementation et peuvent produire à plus bas prix. Il faut s'attacher de plus en plus au groupement de nos moyens d'action, au rapprochement de tant de métiers accessoires de l'industrie principale. Nous devons nous tenir aussi plus haut que ces rivaux si attentifs à ce que nous faisons,

ne pas oublier que nous avons dû à l'art le meilleur de notre intelligence des choses de la manufacture, notre excellence dans le travail la plus certaine, que l'art, comme l'écrivait il y a quarante ans, le savant illustre dont nous avons été l'ami et le collègue pendant vingt ans, le marquis Léon de Laborde, « est la plus puissante machine de l'industrie. »

Notre fabrique n'a pas de grandes et solennelles écoles, ouvertes à tous, où l'enseignement est donné sous des formes diverses et dont la nation fait les frais; elle a son propre enseignement divisé, œuvre d'initiatives ou d'industries individuelles. N'ayant à compter que sur elle-même, elle doit faire un plus grand effort, et, dans une ville qui a éprouvé plus tôt et plus vivement qu'aucune autre la nécessité d'un enseignement qui fût à la fois le plus élevé et le plus technique, les énergies locales (1), quelquefois personnelles, ont permis de ne pas trop souffrir de la non-intervention de l'État. Et c'est ainsi que les hommes, les hommes de toute origine, se sont formés et se forment à leur propre école. Et si des études d'ordre plus général sont poursuivies, si l'on introduit dans la pratique journalière du travail au profit de tous tant d'améliorations, l'action locale, l'action individuelle, a encore fait là son office.

La matière première, la soie, a un si haut prix qu'une étude serrée de sa valeur intrinsèque s'impose et que son commerce ne saurait être entouré de trop de garanties,

---

(1) Le Conseil municipal et la Chambre de commerce de Lyon ont été plus d'une fois associés pour réaliser des entreprises d'enseignement.

c'est-à-dire qu'il ne saurait être accompagné de trop d'examens et d'essais. Là encore on a pourvu aux besoins par une organisation largement établie, intelligemment conduite, qui est représentée par la Condition des soies. Au Laboratoire d'étude de la soie, on aborde à la fois les problèmes scientifiques inséparables de l'observation de la nature de la soie et les déterminations délicates de ses propriétés physiques (1). Au Musée historique des tissus, on a réuni des milliers de tissus qui montrent l'évolution des procédés du travail, des artifices de la contexture et celle de la décoration de l'étoffe dans la suite des âges. Ce musée est une véritable école. Ce ne sont pas des occasions de copie que le fabricant vient y chercher : ce sont des exemples de cet art si divers d'appliquer à l'ornementation du tissu et ce que la nature offre de plus singulier et de plus charmant et ces premières interprétations à la fois simples et savantes que l'ancien Orient a faites de formes prises également dans la nature ; ce sont des inspirations qui seront d'autant plus heureuses qu'elles seront plus personnelles.

Les services publics pour le commerce de la soie, pour la manufacture des soieries, sont juxtaposés aux institutions libérales qui sont ouvertes aux ouvriers. Ils ont ce caractère commun de n'être pas sous la main-mise de l'Etat. Quand leur action collective est accentuée, elle l'est par l'intervention de la Chambre de commerce de Lyon.

---

(1) La tâche de faire l'éducation de vers à soie de toutes sortes d'observer les résultats de ces éducations, ainsi que la valeur utile des vers et de leurs cocons, est poursuivie depuis dix ans à la Station séricicole de Montpellier.

Il y a cohésion dans cet ensemble de travaux et la liberté d'action est partout.

De telles ressources ne suffiraient pas à porter aussi haut l'excellence du travail. Le tissage n'est, à vrai dire, qu'une branche de la fabrique. Il ne s'appuie pas seulement sur les hommes qui le personnifient, sur les fabricants, les dessinateurs, les monteurs, les metteurs en carte, les tisseurs, sur tout ce personnel éprouvé par une longue pratique plus réfléchie qu'elle ne l'est ailleurs; il est inséparable des mécaniciens, des teinturiers, des imprimeurs et des apprêteurs. Il n'est pas jusqu'aux brodeurs dont l'aide ne soit nécessaire.

Les inventions touchant le métier à tisser et le matériel accessoire ont fait autant pour la supériorité de la fabrique que les inventions touchant le tissage, et les améliorations du matériel sont continues. Quant à la teinture, à l'impression et à l'apprêt, ils ont dans les succès de la manufacture lyonnaise, une large part. Là aussi les inventions et les perfectionnements ont été nombreux (1); l'organisation si remarquable de ces industries avec un outillage transformé a été un des traits imprévus des progrès réalisés dans les dernières années. La teinture lyonnaise a toujours un haut renom; elle était déjà célèbre au xvi<sup>e</sup> siècle, et l'Italie, à l'apogée de sa fortune industrielle, enviait la perfection de nos teintures.

La fabrique de Lyon a, on le voit, un organisme compliqué, bien pondéré et bien réglé; on comprend mieux, d'après cela, son pouvoir de résistance. Écoles et cours,

---

(1) On doit aux teinturiers lyonnais la découverte de la plupart des matières colorantes artificielles et même leur fabrication. Celle-ci est devenue une industrie indépendante et considérable.

laboratoires et musées, institutions et sociétés, caisses de prêts, de secours et de retraites, d'une part, commerce de la soie étendu, crédit facile, industries diverses et services auxiliaires, d'autre part, tout se tient par des liens étroits. On observe en tout cela un enchaînement calculé et nécessaire.

Dans la grande communauté de la fabrique lyonnaise, les fabricants mettent à profit, pour ainsi dire à leur insu, cette large constitution et le travail collectif et inapparent qu'elle comporte. En même temps chacun d'eux suit sa propre voie et accomplit son propre effort. Personne ne s'abandonne. L'intelligence est toujours en éveil, et l'on voit partout l'impatience de donner à la tâche journalière un caractère nouveau et la volonté de poursuivre en toutes ses parties la défense, l'avancement et la consolidation d'une industrie puissante, mais qu'on sait menacée.

Le tissage est inséparable de moyens d'action et d'industries accessoires ; l'habileté est égale à tous les degrés du travail. On a sécurité dans l'avenir de notre fabrique à voir comme le fonds commun de ses ressources est riche et varié, comme au cours du siècle qui finit, tout a été, par une succession d'initiatives et d'inventions, de dévouements et d'heureuses décisions, fortement et prudemment ordonné.

---



## XX

## CONCLUSION

Le moment présent est mal choisi pour exposer l'état de l'industrie de la soie en France; il n'a pas dépendu de nous d'ajourner cette étude.

Nous traversons en effet une période critique. Le degré d'intensité de cette crise peut être mesuré par la proportion suivant laquelle le prix de la soie s'est abaissé, la consommation, l'exportation et par suite la fabrication ont diminué. La diminution peut être regardée comme récente, elle a rapidement acquis une importance qui commande l'attention.

On ne peut pas confondre la situation présente avec l'état des choses qui s'est, dans les dernières années, produit plusieurs fois. Dans des pays différents, des mouvements ou plutôt des révolutions dans l'ordre politique, financier ou économique ont apporté à la consommation un trouble intense, et, si de ce chef le péril le plus grand est passé, il ne paraît pas que la vie sociale ait repris partout son cours naturel et que le travail et l'épargne aient réparé toutes les pertes. Cependant ces malheurs, quoique successifs, n'ont pas eu le caractère menaçant qu'on observe aujourd'hui.

A ne parler que de notre pays, des difficultés s'élevaient naguère dans notre commerce avec telle ou telle partie du monde, nos affaires s'amointrissaient sur tels ou tels marchés, mais la consommation générale

s'accroissait dans l'ensemble suivant les accroissements de la population et de la richesse. Les grands peuples du globe imprimaient le même élan à leurs entreprises, et nous-mêmes nous conduisions avec une égale vigueur notre industrie et avec plus de vigueur notre commerce. C'est ainsi que, par des compensations souvent imprévues, nous maintenions à une hauteur presque égale des échanges qui représentaient au moins huit milliards de francs.

Pendant vingt-cinq ans, malgré les coups qui nous ont frappés, malgré des concurrences favorisées par on sait quels événements, nos manufactures ont mis en œuvre une quantité de soies qui n'a pas cessé de s'accroître, qui est arrivée à dépasser 3,600,000 kilog. et à laquelle se sont ajoutées, en grossissant également, les autres matières textiles.

La progression ascendante des affaires s'est arrêtée. Cet arrêt presque soudain conduit à apporter un esprit inquiet au jugement de la condition de l'industrie; les incertitudes du lendemain font oublier la grandeur et la prospérité de la veille. « Notre raison, a dit Pascal, est toujours déçue par l'inconstance des apparences. » Les apparences sont en effet de celles qui peuvent nous décevoir, et l'on ne pense pas à leur inconstance. Il ne semble pas cependant qu'il faille, à l'heure présente, se décourager, encore moins désespérer.

Nous avons donné d'un trait rapide un aperçu de la condition de notre industrie de la soie. Nous l'avons fait avec la pensée d'imprimer d'abord le sentiment de la solidité de sa constitution en notre pays et des aptitudes de notre peuple pour ce travail particulièrement délicat. Nous l'avons fait ensuite pour rappeler

par quelles épreuves nos fabriques ont passé et comme elles ont supporté, à des époques diverses, toutes sortes de difficultés par leurs propres efforts et leurs propres progrès.

Nous ferons à ce sujet une première remarque. Dans les trente dernières années, sous le régime des anciens traités de commerce, l'industrie a eu plus de liberté dans son commerce avec l'étranger. Si elle a pris une plus large place sur les marchés, il a fallu qu'elle transformât la fabrication pour accorder le courant de nos modes avec celui de besoins différents. On avait à Lyon des habitudes de travail qui avaient leur raison d'être ; on a été conduit à les modifier. On l'a fait prudemment, avec lenteur, s'attachant à ne rien compromettre, conservant tant qu'on l'a pu la vieille organisation, et l'on a juxtaposé d'autres systèmes de production dont l'expérimentation a été attentivement poursuivie.

Au temps où notre action industrielle était la plus étendue et se fortifiait, un élan inattendu survenait à l'étranger. Il était, dans quelques pays, déterminé par le succès de nos entreprises ; il était, dans d'autres contrées, indépendant, issu d'un esprit particulariste et un peu étroit qu'on devait voir bientôt se développer. Quoi qu'il en soit, à l'étranger, des manufactures ont, dans des milieux déjà préparés, surgi plus nombreuses et d'autres ont été fondées de toutes pièces, prenant leur premier point d'appui sur des institutions imitées des nôtres. Celles-là ont fait naître une concurrence plus vive ; les secondes, sans pouvoir devenir des rivales, n'en devaient pas moins détourner à leur profit des demandes qui venaient à nous auparavant.

Ainsi, depuis le traité avec l'Angleterre jusqu'à la

guerre et depuis la guerre jusqu'à la réforme des lois de douane, nos fabriques ont vécu d'une vie tourmentée et ardente. Dans la seconde période, que de choses ont été contraires, quels périls on a courus ! Une guerre cruelle, les débouchés fermés, une condition sociale troublée, d'autres habitudes de la consommation, le train des modes renouvelé, et, il faut le répéter, une concurrence étrangère mieux réglée et plus pressante. Mais, de quelque poids qu'ait pesé sur nous, au temps de nos désastres, le soulèvement de toutes les manufactures rivales, nous avons eu, par notre énergie, bientôt raison de tous ces efforts. Pour ne parler que de la fabrique de Lyon, elle retrouvait la faveur de nombreux consommateurs, elle avait gardé sa réputation et son prestige, elle les justifiait par ses œuvres. La population lyonnaise, servie par cette organisation et cet outillage perfectionné dont on sait la rare qualité, montrait sa pleine force. Cette force, elle l'a montrée pendant ces trente années : l'accroissement de notre industrie a été de 25 pour 100 dans la production et de 35 pour 100 dans l'exportation déclarée des tissus de soie.

Cela est d'hier. On a été unanime à célébrer la grandeur et l'éclat de nos manufactures. Notre supériorité est entière.

Mais l'avenir ! Que nous réserve-t-il ? Les temps sont changés. Presque toutes les nations, sous des inspirations diverses et par d'insensibles degrés, ont introduit dans leur politique ce principe de gouvernement qui devait déplacer tant d'intérêts au dedans et au dehors ; la France, la dernière il est vrai, l'a adopté à son tour. Tandis que les lois de douane, fiscales ou protectrices, produisant leur effet au point de vue commercial, aggra-

vaient des crises déjà dangereuses, d'autres faits prévus, bien autrement considérables, entre autres la dépréciation du métal argent, ses effets ou ceux d'un état financier anormal sur le taux du change, la surproduction nord-américaine, survenaient avec une intensité qui déconcertait tous les peuples.

L'avenir est devenu fort incertain. D'une façon générale, la puissance de production augmente et il semble que la puissance de consommation décroisse ; les embarras se multiplient sur les marchés monétaires. Cet avenir incertain, il faut y penser toujours ; y penser toujours, c'est préparer les moyens d'en amoindrir les périls. Ces maux ont des origines diverses, et ce n'est pas par un seul procédé qu'on y mettra fin ou qu'on les atténuera.

Nous étions, il y a un demi-siècle, pour les soieries, les fournisseurs de tous les peuples du globe. Nous n'en sommes plus là. Il est naturel que tant de nations aient introduit ou développé chez elles la fabrique d'étoffes de soie en recueillant nos enseignements. Il ne faut pas s'étonner qu'elles y aient réussi dans une certaine mesure, assez faible toutefois, car ces peuples, pour consolider l'entreprise nouvelle, ont eu recours aux expédients d'ailleurs incertains de la protection. Et comme ces idées avaient pris corps sous des excitations, ici d'intérêt public, là patriotiques, le mouvement s'est étendu et la politique de la France l'a accentué. C'est ainsi que celle de nos industries qui avait le plus besoin d'avoir le plus de marchés ouverts dans les deux mondes, les a vus successivement se rétrécir ou même se fermer de fait.

Donc moins de débouchés, beaucoup plus de con-

currents, en même temps des conditions de production plus dures, bref une situation plus difficile pour les fabricants. Est-on même assuré qu'elle ne sera pas aggravée ?

Le marché des soies de Lyon ne peut produire tous ses avantages qu'avec la liberté; cette liberté a été attaquée avec passion, chaudement disputée, elle est déjà limitée, ne le sera-t-elle pas davantage ? Le marché de Paris, grand marché de soieries, a perdu la liberté de faire librement des assortiments d'étoffes qu'il jugeait nécessaires; un déplacement d'affaires s'en est suivi qui l'a affaibli.

La fabrique lyonnaise n'est pas seule à souffrir de ces crises, de ces luttes de tarifs, de ces restrictions et de ces défaillances dans la consommation. Il est fatal qu'elle soit une des manufactures les plus atteintes, parce qu'elle est une des plus puissantes, une de celles qui donnent à notre commerce le plus de contre-valeurs pour nos échanges avec l'étranger. Il faut juger avec fermeté de la portée de ce danger. On le fait à Lyon, sans s'en émouvoir plus qu'il ne convient, parce que, indépendamment de la force de résistance qu'on y entretient, on ne saurait douter qu'au moment décisif un aussi grand intérêt national que le nôtre ne trouve des défenseurs unanimes.

Nous tenons à ne pas laisser oublier combien de plus périlleuses épreuves on a traversées et surmontées. Notre fabrique a paru plus d'une fois presque abattue et épuisée. Au lendemain de la guerre, la vie industrielle et commerciale était suspendue, le marché du monde nous était fermé et était ouvert à nos rivaux, mais il existe dans notre peuple, dans notre ville, de

tels ressorts que, à peine nous étions sortis de l'état de guerre, tout se reconstituait, crédit, fabrication, relations, échanges, circulation métallique, en grande partie grâce à l'exportation de nos produits. On apporta une ténacité inconnue à une tâche qui semblait irréalisable. Les revers ont leur vertu. On l'avait aussi éprouvé à Lyon à la suite des guerres de Louis XIV. On trouve dans les écrits de ce temps-là le souvenir de ces malheurs, et, si les échevins nous ont appris quels furent les misères des ouvriers, l'appauvrissement, la dépopulation, ils n'ont, en aucun de leurs actes, laissé percer le sentiment de quelque désespérance. L'heureuse fortune revint; l'heureuse fortune, c'était alors, comme elle le serait aujourd'hui, un plus facile commerce avec l'étranger. On ne ménagea ni la peine ni les sacrifices; on redevint inventif, souple, habile, résolu, et Lyon recouvra promptement ses forces.

Cette fois, il n'aurait pas à les recouvrer, les ayant tout entières. Son industrie repose sur de profondes et de larges assises; elle n'a jamais été aussi prête à toutes les entreprises et à toutes les transformations; elle sait et peut faire beaucoup, faire tout, faire bien, faire mieux que ses rivales. Elle peut soutenir au dehors et à découvert toutes les concurrences. Son pouvoir industriel et artistique compense, pour le pouvoir commercial, une infériorité qu'il faut reconnaître, quoique, de ce côté, des efforts aient été faits et des progrès accomplis.

Nous avons comme auxiliaire cette chose indéfinissable et insaisissable qui est la mode, inspiration toute particulière; nous en avons gardé la pleine maîtrise. Le goût dont la mode procède n'a plus sans doute

la pureté, la sévérité ou la distinction d'où dérivait la beauté des œuvres de nos devanciers. Il a toujours le charme, et c'est parce qu'il est empreint de ce que l'esprit moderne a de plus vif qu'il plaît toujours, même quand il montre quelque faiblesse.

La fabrique lyonnaise ne craint pas les rivalités sans en méconnaître la gravité; ce dont elle s'inquiète le plus, c'est de l'étroitesse du champ d'action et de vente au dehors. Il ne faut pas s'en étonner : elle a de plus puissants moyens de production, elle s'est attachée à en tirer le meilleur parti, elle cherche plus de débouchés, assurée qu'elle est de s'y faire une large place.

L'industrie a ressenti le contre-coup de l'énorme déperdition de capitaux qui s'est produite sur tant de points du globe, mais le temps fait son office. La prudence a été imposée, la richesse se reconstitue, les désirs de bien-être et de luxe qui avaient pénétré partout profondément reprennent quelque vivacité, et, si la consommation n'a pas retrouvé ses accroissements ordinaires, le retour à l'ancienne ampleur peut n'être pas éloigné.

Au rétablissement de la condition pour ainsi dire normale des affaires, s'opposent les obstacles que nous avons dits. Il ne dépend pas de nous de lever les uns, nous pouvons amoindrir les autres. L'appauvrissement relatif, conséquence de tant de troubles et d'imprudences, prendra fin de lui-même; si les embarras issus d'un état social mal assis ou d'une circulation monétaire incertaine échappent à notre action et si la solution des problèmes soulevés à l'Occident et à l'Orient par la baisse de la valeur de l'argent ne nous appar-



tient pas, on y est partout attentif et l'on s'efforce de ne pas laisser empirer la situation. Mais il y a une sphère étendue dans laquelle notre pays peut exercer une influence légitime; nous voulons parler de cette compression systématique des affaires que tant de peuples et nous-mêmes nous avons appliquée à nos relations extérieures.

Si notre commerce au dehors s'est amoindri et s'amoindrit encore, nous parlons toujours de la fabrique lyonnaise, cela est dû évidemment à ce concours de circonstances funestes que nous avons indiquées et dont les manufactures étrangères souffrent aussi. Le mal serait atténué si, grâce à un esprit plus conciliant, l'ancien concert entre les peuples était rétabli.

Le régime économique nouveau est en France l'objet d'une solennelle expérience, et nous saurons dans un avenir prochain quel enseignement en tirer. D'ores et déjà des événements récents ont conduit à penser que, pour les industries dont l'activité et la prospérité dépendent d'une exportation intense de leurs produits, tout accord et toute mesure qui élargiraient l'entrée des marchés imprimeraient aux affaires un élan impatientement attendu, permettraient de tenir les ateliers ouverts à un plus grand nombre d'ouvriers, de rendre les tâches plus lucratives et de prévenir par là ce qui se produit parfois d'irritant dans les conflits nés au cours du travail

Personne ne saurait contester que l'industrie des tissus de soie, si riche et si forte qu'on la proclame, est menacée peut-être plus qu'aucune autre.

Les idées qui ont inspiré la politique protectionniste conduiraient inévitablement, si par la force des choses la modération ne s'imposait pas, à la perte d'une partie de

la production, c'est-à-dire du travail. Quoi qu'on dise ou qu'on veuille, le travail est toujours réglé suivant la demande, et, quel que soit l'effort, il devient de plus en plus difficile de solliciter et d'obtenir cette demande. La surproduction accidentelle, rupture d'équilibre imprévue, est un malheur trop fréquent de nos jours; la surproduction voulue n'est possible que limitée si étroitement qu'elle est sans effet. En l'état présent de resserrement des affaires, il est affligeant, dangereux, de ne pouvoir rien faire qui, pour ne parler que des ouvriers, assure à ceux-ci la permanence du travail même réduit, la certitude d'un salaire et la possibilité d'une faible épargne. On peut oublier pour un moment l'intérêt général d'une industrie, l'intérêt des fabricants et celui des commerçants, l'intérêt des ouvriers l'oubliera-t-on aussi ?

Le commerce extérieur a fait de notre pays une nation plus grande et plus riche, il a favorisé son expansion et a développé ses énergies; ce commerce et les industries vivaces sur lesquelles il est fondé sont devenus plus que jamais indispensables à notre puissance nationale.

Nous avons parlé surtout des ventes à l'étranger, parce qu'elles fournissent le plus de travail, mais nous aurions garde d'oublier notre consommation intérieure. Elle a une élasticité surprenante. Elle est nécessairement limitée et proportionnelle à nos prospérités. Ses entraînements nous serviront toujours à l'étranger; le goût qui donne à nos produits leur originalité et leur charme, la recherche passionnée de nos modes et leur instabilité prévue nous servent aussi. Il n'y a pas d'initiative que notre manufacture n'ait prise ou de création qu'elle n'ait faite; ses renouvellements sont incessants. Quelque prix que notre propre marché ait pour nous, il est et sera toujours

insuffisant ; la vente à l'étranger est notre principal objectif, la principale et la plus abondante source de profits ; elle offre au point de vue économique une ressource précieuse.

Quoi qu'il en soit, et notre sentiment sera partagé par les observateurs attentifs, on ne reverra pas de longtemps les années prospères dont le souvenir est encore si vif, on n'aura plus de faciles triomphes. On s'y attend. Ceux-là qui, exaltant la supériorité de la fabrique lyonnaise, prétendent celle-ci maîtresse des marchés, des consommations et des prix, se font de telles illusions qu'ils ne sont peut-être pas sincères.

On serait plutôt tenté de craindre des découragements, des hésitations devant un labeur et des risques trop grands. Toutefois quiconque a observé, pendant la seconde moitié de notre siècle, la marche du travail à Lyon, aura été frappé de l'énergie des fabricants qui ont soutenu et qui soutiennent la lutte. Nos dernières générations de fabricants ont fait beaucoup et nous avons dit leurs succès, les générations nouvelles font et feront davantage. Elles sont aux prises avec des difficultés beaucoup plus graves ; elles se rendent également compte de l'accroissement de la force de nos rivaux ; elles savent qu'il faut les combattre souvent à armes inégales, qu'il faut contenir des concurrences grandissant et conserver une avance déjà trop diminuée. Des progrès continus en matière de science ou d'art doivent être poursuivis, cela est évident ; seuls ils ne suffiraient pas. Il y aurait péril à ne pas serrer de près nos adversaires sur le terrain des économies dans la manufacture et des hardiesses dans le commerce, à ne pas être les premiers pour

le prix le plus bas, comme on l'est pour le goût le meilleur et le plus moderne. On peut parler de nos fabricants comme on le faisait au xvii<sup>e</sup> siècle : « L'esprit du marchand (c'est du marchand fabricant d'étoffes de soie que parle d'Herbigny) y règne (à Lyon) plein d'industrie, d'invention et de souplesse, avecq beaucoup d'attachement à son intérêt et d'application aux affaires. »

Les fabricants lyonnais font effort afin d'être prêts pour toutes les initiatives et toutes les tâches. Ne l'ont-ils pas prouvé en faisant édifier à leurs frais soixante-dix usines ou en s'en rendant propriétaires, en y faisant battre pour leur compte dix mille métiers mécaniques, dont plus de deux mille cinq cents sont à Lyon même ou aux environs, et cela dans un temps où le capital et le travail n'ont plus chez eux que la marge la plus étroite pour leur rémunération ? L'ancienne organisation du tissage n'a pas été abandonnée, mais par la force des choses elle est diminuée. La nouvelle grandit, quoiqu'elle apporte à ceux qui l'ont fondée et auxquels on ne contestera plus la qualité d'industriels, plus de difficultés, plus de charges, plus de devoirs, et il faut le dire aussi, plus d'inquiétudes et de périls. Elle donne d'autre part aux ouvriers plus de sécurité et peut contribuer à former entre ceux-ci et leurs patrons des liens moins fragiles. L'œuvre se poursuit avec décision, avec vigueur et intelligence devant les graves embarras extérieurs que nous avons dits, et l'on peut nourrir l'espoir que, dans ces circonstances, l'intérêt commun tiendra encore plus rapprochés des chefs d'industrie les travailleurs également menacés, à quelque degré qu'ils soient dans l'échelle de la production.

La crise actuelle a son explication, on l'a vu, dans des événements qui ont eu à leur origine un caractère d'exception. Ces événements ont eu des conséquences qui tendent à faire acquérir à la situation qu'elles ont fait naître un certain degré de permanence. Toutes les nations ne sont plus maîtresses de contenir leurs entreprises d'industrie; quoique mise en péril, la production grandit encore, et la lutte se prolongera, devenant plus aiguë, dans un champ d'action rétréci.

Par ce qu'on sait de la valeur des hommes, de l'état de l'outillage et de la condition du travail, on peut juger de l'esprit de résolution et de l'activité qui règnent partout dans l'industrie des tissus de soie en France, quelque ému qu'on doive être d'une situation aussi troublée. Ces éléments de force subsistent sans avoir reçu d'atteinte; on les observe aussi nombreux, toujours renouvelés et solidement ordonnés, dans les entreprises les plus hautes et dans les métiers auxiliaires les plus modestes. Tout le monde défend vaillamment la fortune commune.

Nous ne pouvions pas ne pas le redire en finissant, et il n'est pas excessif d'assurer que, avec un plus dur labeur que tous savent nécessaire et que tous acceptent, la résistance et l'action seront victorieuses. Mais il ne dépendra ni des fabricants français de tissus de soie ni de leurs coopérateurs, dessinateurs, teinturiers, imprimeurs, apprêteurs, constructeurs, chefs d'atelier, ouvriers, de garder tout entière à la France une industrie qui est une de ses gloires et qui est pour notre nation, depuis quatre siècles, un instrument de travail et de richesse. Il est naturel et il est légitime qu'ils attendent du pays, qui a certainement un profond sentiment de l'importance de ce grand intérêt national, d'avoir leur matière première au

même prix que l'ont leurs rivaux étrangers et de pouvoir trouver accessibles pour eux au dehors, par la voie naturelle des échanges, de larges marchés sans lesquels une des premières de nos manufactures serait inévitablement diminuée.

---

## ANNEXES

*La diversité des vers à soie domestiques du mûrier.*

Les vers à soie domestiques du mûrier sont-ils issus d'une espèce unique appartenant au genre *Bombyx* ou sont-ils les produits de plusieurs espèces de *Bombyx* ?

Il semble que, en l'état présent des choses, on admette que les vers à soie cultivés en Europe sont, quels que soient leurs caractères physiques, des variétés du *Bombyx mori*. On admet aussi, non sans des réserves, que les vers élevés dans l'Inde représentent des espèces de *Bombyx* différant du *Bombyx mori*, décrites et nommées par le capitaine Thomas Hutton (une de ces espèces annuelle et les quatre autres polyvoltines).

Un savant anglais, M. Frédéric Moore, a soumis à une observation nouvelle les vers à soie du mûrier et a entrepris de faire une étude définitive des vers du genre *Bombyx*. Ce travail considérable n'est pas près d'être achevé, mais M. Moore a examiné un grand nombre de vers à soie du mûrier, pour la plupart d'origine asiatique, qui avaient été élevés à la Station séricicole de Montpellier. Il est intéressant de présenter quelques-uns des premiers résultats de ces recherches.

M. Moore a regardé plusieurs de ces vers comme différant, au point de vue entomologique, du *Bombyx*

*mori* et comme appartenant à des espèces nouvelles. Il a tenu particulièrement compte des caractères de la larve et de ceux du cocon. Une douzaine de sortes de ces vers seraient dans ce cas, mais, à la suite de l'examen qu'il en a fait, de 1887 à 1894, M. Moore n'a séparé que les huit espèces suivantes :

## DE LA CHINE

*Bombyx cathayanus* (*pé-pi-tsan*), annuel, à cocon blanc, de Ning-po.

*Bombyx Confucii* (*pé-pi-hoang-kio-tsan* ou *kin-tchong*), bivoltin, à cocon jaune ou blanc, de la province de Tché-kiang et de Wèn-kiang-hièn, dans le Sse-tchouèn.

*Bombyx Hartii* (*hoa-pi-tsan*), quatrivoltin, à cocon blanc, de Hou-tchéou-fou.

*Bombyx imperialis* (*tchong-tchong-pé-pi-tsan*), à cocon jaune ou blanc.

*Bombyx Kleinwachteri* (*hoang-pi-tsan*), bivoltin, à cocon blanc, de Ning-po.

*Bombyx Rondotii* (*pé-pi-long-kio-tsan*), annuel, à cocon blanc, de Tchín-haï, dans le Tché-kiang (1).

*Bombyx Silinchiae* (*pé-pi-siao-tchong*), à cocon blanc, de Yin-tsing-kiao.

## DU JAPON

*Bombyx Japonicus* (*kin-seï*), à cocon jaune soufre ou vert, de la province de Shinano.

En même temps, M. F. Lambert, chargé de la direc-

---

(1) C'est le ver à soie dit à bossés.



tion de la Station séricicole de Montpellier, a fait une étude également attentive des différentes variétés de vers à soie dont il a conduit l'éducation et qui sont au nombre de plus de deux cents. Il est arrivé à cette conclusion, que les vers domestiques du mûrier, à cocons jaunes ou blancs, dérivent d'un type unique, primitif, encore inconnu, dont la robe de la larve présente une ornementation, plate ou en relief, et une coloration très nettement déterminées dans les variétés rapprochées du type. Ces caractères essentiels et constants sont plus ou moins modifiés, parce qu'ils sont plus ou moins effacés, et peuvent même disparaître, suivant un degré de culture plus ou moins avancé.

Ces observations sont nouvelles, originales, et auront une portée pratique.

M. Lambert incline à penser que le ver noir dit *moricaud* de nos chambrées a le plus de ressemblance avec le type à ornementation complète ou type primitif.

Le capitaine Thomas Hutton, dont les travaux sur les vers à soie de l'Inde sont restés célèbres, avait, il y a plus de trente ans, exprimé cette opinion que le ver sauvage du mûrier (1) est la souche du ver domestique (2), que les vers noirs domestiques, obtenus grâce

---

(1) Le ver sauvage du mûrier est le *Bombyx mandarinus* de Moore, à robe lisse, et le *Theophila Huttoni* de Westwood, dont la peau a une double rangée de longues épines. Hutton n'admettait pas que les seules épines de la larve justifiassent la formation du genre distinct des *Theophila*.

(2) Voir surtout le mémoire de Hutton intitulé : *On the Reversion and Restoration of the Silkworm*, dans *The Transactions of the Entomological Society of London*, 3<sup>e</sup> série, vol. II, 1864, pages 143 à 173, 295 à 309.

à une sélection rigoureuse et à la suite de générations successives, avaient, dans la larve et le papillon, des caractères très rapprochés de ceux des vers sauvages.

Le jugement que Hutton a porté sur les vers noirs recueillis dans l'Inde dans des chambrées composées de vers de la race de Cachmyr ou du *Bombyx textor*, il l'a confirmé quand nous lui avons fait connaître les vers noirs du midi de la France (1). Ceux-ci étaient, suivant lui, semblables à ceux, issus du *Bombyx textor*, qu'il avait cultivés dans le Punjab (la peau était rose pâle et comme recouverte d'un treillis serré de lignes sinueuses de couleur noir rougeâtre).

(1) Ce sont les vers qu'on connaît dans le Midi sous les noms de *moricauds*, *mourels*, *noirs*, *négres*, *rayés*, *tigrés*, *zébrés*. Le mot de *moricaud*, le plus répandu, vient évidemment de *more*. Les *moricauds* représentent probablement une ancienne race moresque; le comte de Gasparin nous a fait part de cette tradition, recueillie par lui, que le ver à soie a été apporté en Provence par les Mores d'Espagne.

---

Page 29, ligne 15. — *Au lieu de Schézevar, lisez Sebsevar, dans le Khorassan persan.*

Page 38. — La production des fils de déchets de soie peut être estimée à 4,400,000 kilog., avec un matériel de 410,000 broches environ.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
I. Introduction . . . . .	1
II. Les Industries textiles . . . . .	5
III. Les premiers temps de l'Industrie de la soie . . . . .	8
IV. La distribution des branches de l'Industrie de la soie . . . . .	13
V. Le Commerce de la soie à Lyon . . . . .	17
VI. La Sériciculture . . . . .	23
VII. La Filature et le Moulinage de la soie . . . . .	31
VIII. La Filature des déchets de soie . . . . .	36
IX. Le Retordage de la soie . . . . .	39
X. Le Tissage de la soie à Lyon. Son histoire . . . . .	41
XI. Le Tissage de la soie à Lyon. Son importance . . . . .	64
XII. Le Tissage de la soie à Lyon. Ses produits . . . . .	72
XIII. La Fabrication des tissus de soie en France ailleurs qu'à Lyon . . . . .	79
XIV. La Fabrication des rubans de soie . . . . .	89
XV. La Fabrication des tulles, de la passementerie, etc., de soie . . . . .	94
XVI. La Production des tissus de soie en France . . . . .	100
XVII. L'Exportation des tissus de soie . . . . .	105
XVIII. La Production des tissus de soie à l'étranger . . . . .	109
XIX. L'Outillage accessoire (l'enseignement et l'étude, les ser- vices publics, la teinture, l'impression et l'apprêt) . . . . .	114
XX. Conclusion . . . . .	121
Annexes . . . . .	135





Natalis RONDOT. — L'INDUSTRIE DE LA SOIE EN FRANCE